



MANZIAT

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

2015

Joyeuses Fêtes



SOMMAIRE

	PAGES
• Le mot du Maire	1
• Le conseil municipal	2-3
• L'école primaire publique	4
• La bibliothèque municipale	5
• Le Centre Communal d'Action Sociale	5
• Les sapeurs-pompiers	5
• L'état civil	6
• Le budget assainissement.....	7
• Le budget général	8-9
• L'office du tourisme	10
• La communauté de communes du Pays de Bagé	11
• L'école Saint Joseph.....	12-13
• Le sou des écoles laïques	14
• Le restaurant scolaire.....	15
• La société de pêche le Goujon	15
• Les conscrits de la classe 7	16
• L'arbre de vie de Manziat	16
• La paroisse catholique Manziat-Asnières.....	17
• La société musicale la Jeanne d'Arc	18
• La société musicale l'Union Musicale	19
• L'amicale des donneurs de sang bénévoles	20
• FLO'wer	21
• Les amis du patrimoine	22
• Les amis de la Loëze	22
• La chorale de bouche à oreille	23
• Le club de l'amitié	23
• Le football club.....	24
• L'amicale des supporters du FCM.....	25
• L'essor Bresse Saône	25
• Manziat Bad loisirs.....	26
• Le tennis club	26
• L'association gymnastique Manziat	27
• Les Gazàfonds.....	27
• L'amicale boule	28
• Le comité du boudin	29
• ADMR – VSI – ADAPA.....	30
• CAF – ADS - AIDS	31
• Liste des associations et autres organismes.....	32
• Renseignements utiles	33

MANZIAT

Bulletin Municipal d'informations N° 26

Photos : Mairie de MANZIAT (Ain)
et Associations locales de MANZIAT (Ain)

Le Mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Comme le veut la coutume, c'est avec plaisir que je m'adresse à vous afin de vous présenter mes meilleurs vœux pour l'année 2016.

Pour cette future année, je souhaite à tous un avenir plus encourageant, plus optimiste, dans ce monde de plus en plus incertain et compliqué. Au moment où je prends la plume ou plutôt le clavier pour vous rédiger ces quelques lignes, notre France vient d'être frappée par d'horribles attentats à PARIS. Lors des vœux de 2015, nous observions ensemble une minute de silence en mémoire des personnes assassinées suite aux événements de Charlie hebdo. Si un vœu doit être formulé aujourd'hui, c'est bien que ces actes d'horreur disparaissent de notre quotidien.

En parcourant ce bulletin, vous pourrez redécouvrir le rôle des commissions municipales mais également la vie de nos différentes associations. Au regard du Calendrier des Fêtes, n'hésitez pas à réserver, dès aujourd'hui, quelques dates pour accompagner le monde associatif lors de ses différentes manifestations annuelles.

Pour les années futures, il est difficile à ce jour d'avancer des prévisions sérieuses. Chacun de nous doit prendre conscience qu'avec moins de recettes et davantage de dépenses il sera plus compliqué de concrétiser certains projets, voir d'aider certaines entités. L'état nous lâche, la baisse drastique des dotations va mettre les communes en difficulté. Se lamenter devant cet état de fait est inutile, nous devons continuer à gérer la commune de façon très rigoureuse, comme nous le faisons depuis 2014.

Je n'oublierai pas, bien sûr, de remercier l'ensemble des élus et des agents communaux pour le travail réalisé pendant l'année écoulée.



**À nouveau, Bonne et Heureuse Année 2016,
bonne santé à vous et à vos proches.**

Le Maire,
Denis Lardet

Commission finances

Elle participe à l'élaboration du budget afin que ce dernier puisse être présenté en conseil municipal et validé.

Commission Culture Loisirs Education Sport

Actions 2015 : organisation des Temps d'Activités Périscolaires, des cours informatiques, présence aux AG, rencontre des associations, ...

Commission communication manifestations

Travaux 2015 : refonte de la signalétique, fabrication des décorations de Noël, commande de nouveaux panneaux annonçant les événements associatifs, organisation des manifestations (vœux, commémorations, accueil des nouveaux arrivants, ...), mise à jour des supports de communication (internet, Manziat Infos, livret des associations, ...).
N'attendez pas dans votre boîte aux lettres le Manziat Infos de décembre car la commission a décidé de le supprimer. Ainsi ce support devient quadrimestriel : février, juin et octobre.

Commission assainissement environnement

Actions 2015 : suivi de la construction de la station d'épuration, diverses plantations, curage des mares, ...





Commission bâtiments

Travaux 2015 : mise en conformité des bâtiments en termes d'accessibilité, suivi du chantier SEMCODA Cœur Village, entretien des bâtiments, suivi des contrôles périodiques, ...

Commission voirie, éclairage public, fleurissement

Actions 2015 : entretien des routes et des fossés, modification des stationnements, élargissement de chemins, pose de bordures, modification de panneaux de signalisation, marquage au sol, fleurissement avec les bénévoles,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le maire + 5 adjoints + 13 conseillers

Commission appel d'offres

Elle examine les candidatures des procédures formalisées, élimine les offres non conformes à l'objet du marché, choisit l'offre économiquement la plus avantageuse et attribue le marché, a le pouvoir de déclarer l'appel d'offres infructueux et doit donner son avis favorable pour l'engagement d'une procédure négociée.

Commission urbanisme

Elle procède à l'étude des dossiers déposés en mairie en veillant au respect des règles imposées avant l'avis définitif du Maire.



Ecole publique



L'école publique de Manziat accueille vos enfants dans la tradition républicaine.

Former les citoyens de demain : une école pour tous, la réussite et l'épanouissement de chacun.

- **Mme Evelyne HENNIQUE** :
classe petite et moyenne section.
- **Mme Angélique JANEY** :
classe moyenne et grande section.
- **Mme Cécile GENNARO** :
classe de CP.
- **M. Julien JAMBON** et **Mme Marie-Sophie PERRIN** :
classe de CE1-CE2.
- **Mme Sylvie BENOIT** : classe de CE2/CM1.
- **Mme Marie-Hélène DEVILLE-LEMAIRE** :
classe de CM1/CM2.

La Direction est assurée par **M. Julien JAMBON**.

Les enseignantes des classes maternelles sont assistées par **Mmes Sylvie SERAUT** (ATSEM) et **Sabine RAFFIN** (adjoint technique), effectuant également l'entretien des locaux.

Mmes Nathalie BOZONNET et **Valérie MARTINS**, Assistantes de Vie Scolaire, accompagnent les enfants dont la scolarité est affectée d'un handicap.

Deux DDEN (Délégués Départementaux de l'Education Nationale) **Mmes CUILLER** et **RAZUREL** accompagnent l'école publique dans ses nécessaires évolutions et transformations.

Notre école accueille donc 167 élèves, répartis dans 6 classes, le lundi, mardi, mercredi matin, jeudi et vendredi.

La réussite éducative :

un travail de collaboration entre école, familles, associations sportives et culturelles, collectivité territoriale et services médico-sociaux.

- **Les parents** ont un rôle majeur dans la réussite scolaire de leur enfant : ils ont des droits et des devoirs. Ils sont associés de près à la vie de l'école, grâce aux représentants élus. Les parents sont réunis en début d'année par chaque enseignant, afin de présenter les enseignements de l'année et les modalités d'accompagnement des parents.

Les représentants de parents élus assistent aux **3 conseils d'école annuels** (minimum) et sont une **véritable courroie de transmission avec les parents**. Nous les remercions de leur investissement, au service de la communauté éducative.

- **L'investissement bénévole** de nombreux parents au sein du **Sou des Ecoles Laïques**, et la participation de nombreuses familles aux manifestations qu'il organise, permet de doter l'Ecole de matériel et d'actions très diverses. Sorties scolaires, actions culturelles et sportives, jeux de cours ou matériel pédagogique, ... l'engagement de cette association, **partenaire centenaire de l'Ecole Laïque**, permet d'offrir aux élèves une réelle ouverture sur le monde extérieur et contribue ainsi à l'égalité des chances. Nous les en remercions chaleureusement.

Son action au sein du **CCAL (Comité Cantonal d'Action Laïque)** se traduit par la fête cantonale des Ecoles du printemps et par le financement de matériel pédagogique varié.

- **Un travail de proximité** avec la **mairie** permet à l'école une action cohérente et concertée. Nos remerciements s'adressent, ainsi, à M. le Maire et son équipe ainsi qu'aux agents communaux œuvrant pour l'école.
- **Nos partenaires de l'éducation nationale**. Nous remercions également nos collègues du RASED (réseau d'aide aux élèves en difficulté) ainsi que l'équipe de la santé scolaire pour leur aide et leur professionnalisme.

Retrouvez toute l'actualité de l'école publique en visitant notre site internet : <http://www2.ac-lyon.fr/ec01/manziat/>

Bibliothèque municipale



La bibliothèque municipale, service communal gratuit placé sous l'autorité du maire, est une porte d'entrée vers la culture. Elle est accessible à tous, adultes et enfants dès leur plus jeune âge. Alors, n'hésitez pas à y entrer ! Ce lieu d'accueil et d'échange avec les usagers est géré par 3 responsables et fonctionne grâce au travail de 16 bénévoles.

Les tâches ont été réparties en 4 commissions :

• Commission jeunesse

- Achat des livres pour enfants (contes, albums, documentaires et bandes dessinées).
- Préparation et organisation des animations scolaires des 10 classes des écoles publique et privée, avant chaque période de vacances scolaires, soit 5 fois par an, en partenariat avec les professeurs des écoles (jeux, questionnaires, prêts de livres).

• Commission adultes

- Achat des livres pour adultes (romans, romans policiers, biographies, documentaires et bandes dessinées).
- Animation autour d'un public adulte.
- Constitution de tables thématiques (tous les 3 mois).
- Désherbage des livres anciens.
- Mise en valeur des nouveautés.

• Commission gestion des ouvrages

- Enregistrement sur le logiciel, cotation, couverture des nouveaux livres.
- Gestion des retards.
- Réparation des livres abîmés

• Commission communication.

- Relation avec les partenaires
- Informations dans la presse, sur le site
- Informations aux usagers
- Organisation des événements

De plus, les 16 bénévoles assurent des permanences pendant 7 h par semaine au cours desquelles elles peuvent guider les lecteurs dans leur choix de livres. Cette année, afin d'être plus au service des lecteurs pendant l'été, la bibliothèque a été ouverte les samedis d'août, ce qui a été un succès avec une fréquentation d'environ 20 personnes par samedi.

La bibliothèque de Manziat fonctionne en réseau avec les autres bibliothèques de la communauté de communes (Bâgé le Châtel, Bâgé la Ville, Feillens, Dommartin et Replonges).

Lors de leur inscription, les lecteurs bénéficient d'une carte gratuite valable pour l'emprunt de documents sur les 6 sites (maximum 5 livres pour une durée de 3 semaines).

La bibliothèque peut renouveler les collections grâce au budget annuel alloué par la mairie et la communauté de communes.

Afin de mettre en valeur le travail en réseau, les 6 bibliothèques ont proposé aux usagers ou non, d'avril à novembre, des animations gratuites dispensées par des conteurs professionnels avec pour fil conducteur « les femmes ». Ainsi, le 19 septembre, Josette GUIGUE a su nous émouvoir en nous faisant partager des tranches d'une vie particulière au travers de récits intenses et humoristiques. Le principe de ces animations sera reconduit en 2016.

Le Centre Communal d'Action Sociale - CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est géré par un conseil d'administration qui est composé comme suit :

- Un président : le maire de la commune.
- 4 membres élus par le conseil municipal en son sein : Monique BENOIT, Marie-Eve BOYAT, Stéphanie BERNARD, Agnès CATHERIN
- 4 membres nommés par le président : Annick REY, Marie-Thérèse BROYER, Odile BENOIT, Serge FAVRE

Les membres du CCAS ont organisé, en 2015, un repas en

faveur de nos aînés. Cette journée s'est déroulée dans une ambiance sympathique et chaleureuse sous un air de guinguette. Comme chaque année, des membres bénévoles des diverses associations de Manziat et des membres du conseil municipal nous aident pour le service de ce repas.

Les membres du CCAS assurent le portage des colis de Noël pour les personnes qui sont en hébergement (Maison de retraite).

Ils ont également participé à l'opération brioches.

Les Sapeurs-Pompiers

Le CPINI (Centre de 1^{ère} Intervention Non Intégré) de Manziat est composé d'une vingtaine de pompiers. Un effectif régulièrement renouvelé ces dernières années par l'arrivée de recrues jeunes, 65% ont moins de 30 ans !

Etre pompier, c'est vouloir aider son prochain, travailler en équipe, évoluer avec des matériels spécifiques. Des formations, remises à niveau, des manœuvres au fil de l'année contribuent à se perfectionner continuellement.

Cette année encore, les sapeurs-pompiers de Manziat sont sollicités, le plus souvent pour des secours à personnes.

A l'automne commencé, nous dénombrons plus de 70 interventions.

C'est sans rémunération que nous intervenons à l'appel du « bip ».

L'Amicale de la compagnie fonctionne en parallèle avec l'Opérationnel. Elle organise des manifestations internes, achète des matériels et fournitures, confectionne les futurs calendriers...

Si être pompier vous intéresse, prenez contact avec nous ou la mairie, vous serez les bienvenus !

Etat Civil 2015



Naissances (liste arrêtée à la date du 30/11/2015)

BOYAT Méline, fille de BOYAT Emeric et de BENOIT Karine - 133, route de Chanfantnée le 11 janvier à MACON 71
RODRIGUEZ Léo Tommy, fils de RODRIGUEZ Ludovyc et VION Ingrid - 818, rue du Chênené le 7 février à MACON 71
DARBON Charly, fils de DARBON Florian et CORSIN Julie - 116, rue de la Sozayené le 22 mars à MACON 71
CHETOUX Amaury, fils de CHETOUX Anthony et SIEGEL Audrey - 253 B, route de Chanfantné le 12 avril à MACON 71
NICOLAS Inès Rita Josiane, fille de NICOLAS Yann et BERNARD Laurence - 87, rue de la Résistancenée le 8 mai à MACON 71
PERNET Clément Christian Bernard, fils de PERNET Vincent et RIGET Myriam - 298, route des Semalonsné le 15 mai à MACON 71
DOUILLET Capucine Jeanne, fille de DOUILLET Pierre et GODINOT Victoria - 499, route de Chevrouxnée le 17 juin à MACON 71
VIERA Tiago, fils de VIEIRA Jonathan et PASSOT Barbara - 226, chemin du Pré du Byné le 10 août à MACON 71
FAVRE Léontine Gabrielle Marie, fille de FAVRE Olivier et GUILLEMAUD Séverine - 826, Grand'routenée le 20 août à MACON 71
TISSOT Anna-Rose, fille de TISSOT Vincent et BENSALAH Myriam - 497, route de Chevrouxnée le 27 septembre à VIRAIT 01
COLIN MAUTI Emma, fille de BENOIT Bertrand et MAUTI Jessica - 235, route d'Asnièresnée le 21 novembre à MACON 71



Mariages (liste arrêtée à la date du 30/11/2015)

ANDROZ Guillaume et **PETITCLERC Anne-Catherine**27 juin 2015
MAACH Nabil et **LEROY Lolita** Jacqueline Bernadette5 septembre 2015

Décès (liste arrêtée à la date du 30/11/2015)

DESCHER Raymond Eugène (88 ans), 705, route de Chevroux30/01/2015 (Mâcon)
BENOIT Juliette Noémie Stéphanie épouse **GUERIN** (83 ans) - 389, route des Greffets4/02/2015 (Manziat)
GONOD Lucie épouse **BATAILLARD** (78 ans) - 54, impasse de la Salette25/02/2015 (Mâcon)
FEYEUX Marie Marguerite épouse **FEYEUX** (91 ans) - 229, rue du Baromètre5/03/2015 (Pont-de-Vaux)
BROYER Madeleine Marie Paule épouse **BOYAT** (74 ans) - 90, impasse des Mamons15/05/2015 (Pont-de-Veyle)
COLAS Charlotte Henriette veuve **ROLLET** (89 ans) - 142, Grand'route - Le Moulin Nillon18/05/2015 (Manziat)
BOILLIN Robert (71 ans) - 495, route de Chevroux27/05/2015 (Chalon-sur-Saône)
BUIRON Jean Paul (80 ans) - 378, rue de Serve Vallet5/06/2015 (Feillens)
BENOIT Odette Marie Mélanie épouse **PERRUSSET** (80 ans) - 6, impasse des Mamons8/06/2015 (Mâcon)
MONTERRAT Antonia Laurentine veuve **BERRY** (91 ans) - 35, impasse des Sables12/06/2015 (Manziat)
BROYER Juliette Raymonde épouse **GREFFET** (87 ans) - 318, route des Greffets12/06/2015 (Pont-de-Vaux)
CATHERIN Bernard Jean Henri Lucien (64 ans) - 88, route de Chevroux3/07/2015 (Manziat)
FONTAINE André Claude (75 ans) - 1202, Grand'route18/07/2015 (Mâcon)
BOILLIN Cynthia (26 ans) - VERNOUX (01)30/07/2015 (Manziat)
PERRUSSET René (81 ans) - 6, impasse des Mamons5/09/2015 (Pont-de-Vaux)
GREFFET Jean Claude Lucien (88 ans) - 318, route des Greffets10/09/2015 (Mâcon)
DEVEYLE Raymond (77 ans) - 43, rue des Millets13/09/2015 (Mâcon)
RATTON Marceline Clotilde épouse **BENOIT** (90 ans) - 130, route de Dommartin21/09/2015 (Bâgé-le-Châtel)
SIBELLAS Guy René (63 ans)- 776, rue du Chêne1/10/2015 (Bron)
MONIN Suzanne Claudia épouse **THEVENARD** (72 ans) - 809, route de Cropettet14/10/2015 (Mâcon)
DODARD Eric (45 ans) - 45, route des Pinoux18/10/2015 (Mâcon)
VINCENT Denise Emma veuve **DEVEYLE** (80 ans) - 43, rue des Millets26/10/2015 (Bâgé-le-Châtel)

La commune n'a publié que les informations pour lesquelles les familles ont donné leur accord écrit en vertu du droit au respect de la vie privée.

Le Budget Assainissement

BUDGET PRIMITIF

Section de fonctionnement

Dépenses	2014	2015
Déficit de fonctionnement reporté	-	-
Charges à caractère général	55 397,50 €	40 400,00 €
Autres charges gestion courante.....	250,00 €	- €
Charges financières	15 493,44 €	13 560,91 €
Charges exceptionnelles	200,00 €	200,00 €
Dotations aux amortissements	54 993,00 €	68 708,84 €
Virement à la section d'investissement.....	87 330,06 €	243 364,25 €
TOTAL DES DEPENSES	213 664,00 €	366 234,00 €

Recettes	2014	2015
Produits des services	204 400,00 €	356 970,00 €
Subventions d'exploitation	-	-
Produits exceptionnels	-	-
Amortissements	9 264,00 €	9 264,00 €
Excédent reporté	-	-
TOTAL DES RECETTES	213 664,00 €	366 234,00 €

Section d'investissement

Dépenses	2014	2015
Déficit d'investissement reporté	-	-
Charges à caractère général	2 719 506,34 €	2 098 818,14 €
- Mise aux normes step / construction+MO	2 580 000,00 €	2 095 818,14 €
- Mise aux normes step / achat de terrain	12 000,00 €	-
- Avances et acomptes	-	-
- Réseaux / Installations (dont gymnase)	127 506,34 €	3 000,00 €
Charges financières	50 505,50 €	67 742,03 €
Amortissements	9 264,00 €	9 264,00 €
TOTAL DES DEPENSES	2 779 275,84 €	2 175 824,17 €

Recettes	2014	2015
Excédent d'investissement reporté.....	90 977,65 €	255 871,43 €
Virement section de fonctionnement	87 330,06 €	243 364,25 €
Dotations réserves	65 451,13 €	91 048,65 €
Subventions.....	1 180 524,00 €	731 831,00 €
- Mise aux normes d'épuration / Agence eau.....	744 274,00 €	470 081,00 €
- Mise aux normes d'épuration / Dép.	436 250,00 €	261 750,00 €
Emprunts et dettes assimilées	1 300 000,00 €	785 000,00 €
Dotations aux amortissements.....	54 993,00 €	68 708,84 €
TOTAL DES RECETTES	2 779 275,84 €	2 175 824,17 €

BUDGET PRIMITIF

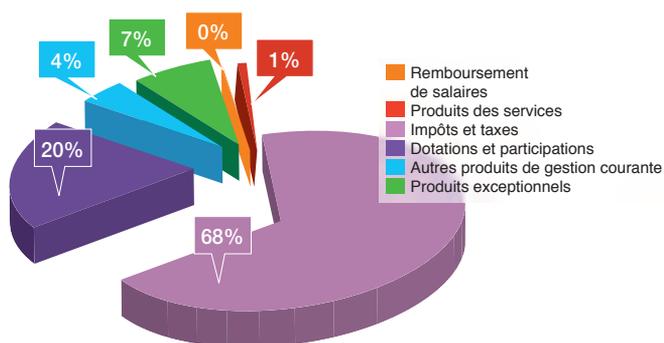
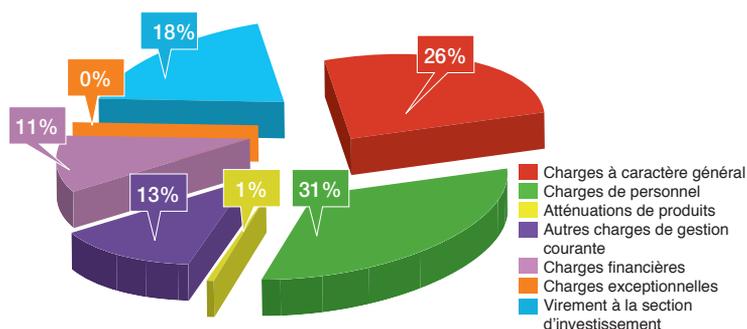
Section de fonctionnement

Chapitres	Dépenses	2014	2015
●	Charges à caractère général	281 887,72 €	306 460,76 €
●	Charges de personnel.....	338 350,00 €	356 100,00 €
●	Atténuations de produits	4 200,00 €	7 500,00 €
●	Autres charges de gestion courante.....	153 736,37 €	155 544,66 €
●	Charges financières	118 244,67 €	133 079,99 €
●	Charges exceptionnelles	500,00 €	500,00 €
●	Virement à la section d'investissement.....	198 906,58 €	212 974,91 €
	TOTAL DE LA SECTION.....	1 095 825,34 €	1 172 160,32 €

Chapitres	Recettes	2014	2015
●	Remboursement salaires.....	940,77 €	1 040,05 €
●	Produits des services	13 971,00 €	9 011,00 €
●	Impôts et taxes.....	787 821,25 €	800 911,00 €
●	Dotations et participations.....	238 592,32 €	233 342,27 €
●	Autres produits de gestion courante	53 800,00 €	47 000,00 €
●	Produits exceptionnels	700,00 €	80 856,00 €
	Excédent reporté	-	-
	TOTAL DE LA SECTION	1 095 825,34 €	1 172 160,32 €

Dépenses : 1 172 160,32 €

Recettes : 1 172 160,32 €



Le budget est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile.

Le budget de la commune fonctionne comme le budget d'un ménage : il s'agit de ne pas dépenser plus que les recettes (recettes sûres et probables car le budget doit être voté de manière sincère).

Ces recettes sont de plusieurs origines :

- Les impôts locaux (qui ne financent pas uniquement la commune mais aussi le département, la région et l'intercommunalité). Ils sont constitués de la contribution économique territoriale (CET ex taxe professionnelle), de la taxe d'habitation, de la taxe foncière sur le bâti et la taxe foncière sur le non bâti ;
- Les dotations de l'Etat qui sont versées à chaque commune en fonction de différents critères.

- Les emprunts : les collectivités peuvent recourir à l'emprunt uniquement pour financer leurs dépenses d'investissement.

- Les revenus divers sont constitués des produits des services du domaine (location de salles, etc.) et des recettes exceptionnelles comme les remboursements d'assurances...

Les dépenses quant à elles sont de trois ordres :

- Les dépenses de fonctionnement : ce sont les dépenses de gestion courante avec l'entretien des rues, des espaces verts, des bâtiments communaux, l'achat de fournitures diverses, les salaires et charges sociales du personnel des différents services communaux, les subventions aux associations, etc.

- Les dépenses d'investissement : celles-ci accroissent la valeur du patrimoine (achat de terrains, de bâtiments, constructions, grosses réparations, achat de gros matériel, ...).

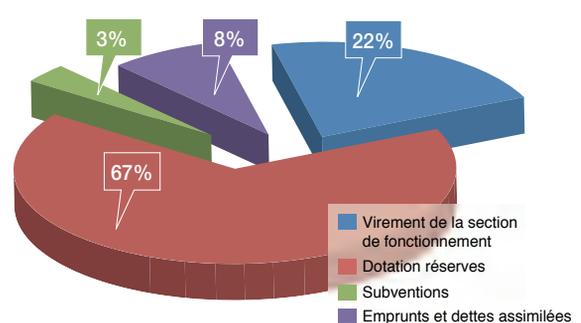
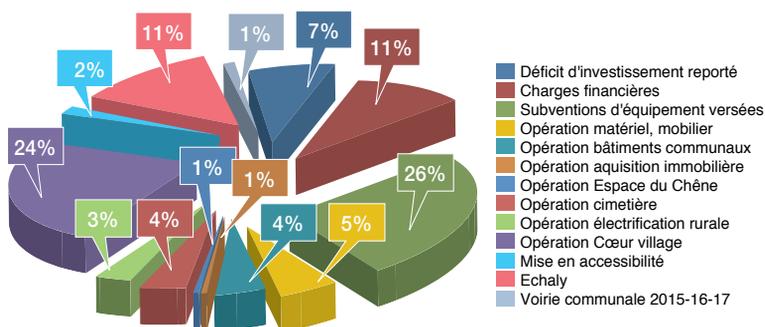
Section d'investissement

Chapitres	Dépenses	2014	2015
●	Déficit d'investissement reporté	-	72 249,86 €
●	Charges financières	345 710,80 €	104 111,50 €
●	Subventions d'équipement versées	-	253 252,22 €
●	Opération matériel, mobilier	13 110,00 €	47 900,00 €
●	Opération bâtiments communaux	61 000,00 €	42 500,00 €
	Opération travaux sécurité RD933	127 212,31 €	-
●	Opération acquisition immobilière	7 000,00 €	5 000,00 €
●	Opération Espace du Chêne	280 000,00 €	5 295,60 €
	Opération skate Park	700,00 €	-
●	Opération cimetière	-	40 000,00 €
●	Opération électrification rurale	40 000,00 €	33 000,00 €
●	Opération Cœur village	308 000,00 €	234 000,00 €
	Opération appartement cure	130,00 €	-
●	Mise en accessibilité	34 500,00 €	15 000,00 €
●	Echaly	100 000,00 €	110 096,00 €
	Self	26 983,04 €	-
●	Voirie communale 2015	-	9 291,52 €
	TOTAL DE LA SECTION	1 344 346,15 €	971 696,70 €

Chapitres	Recettes	2014	2015
	Excédent d'investissement reporté	213 036,71 €	-
●	Virement section de fonctionnement	198 906,58 €	212 974,91 €
●	Dotations réserves	481 166,95 €	646 984,79 €
●	Subventions	451 235,91 €	31 737,00 €
●	Emprunts et dettes assimilées	-	80 000,00 €
	TOTAL DE LA SECTION	1 344 346,15 €	971 696,70 €

Dépenses : 971 696,70 €

Recettes : 971 696,70 €



- Le remboursement des emprunts : il se fait pour le capital dans la section investissement et pour les intérêts dans la section de fonctionnement.

Le budget municipal se compose de deux sections distinctes :

- Une section de fonctionnement, correspondant aux recettes et aux dépenses d'activités courantes des services communaux. Les recettes sont composées, entre autres, des impôts locaux (comme la taxe d'habitation).

- Une section d'investissement, correspondant aux recettes et aux dépenses à moyen ou à long terme pour le patrimoine communal. Ainsi, dans cette section, on trouve les emprunts et les travaux d'aménagement.

Chacune de ces deux sections doit être équilibrée, c'est-à-dire que les recettes doivent être égales aux dépenses.

Exécution du budget :

Dans la comptabilité publique, le principe de base est la séparation de l'ordonnateur et du comptable.

L'ordonnateur est celui qui décide de l'opportunité des dépenses et prescrit l'exécution des dépenses et recettes : il s'agit du Maire pour la commune. La dépense est toujours engagée dans la limite du crédit ouvert au budget correspondant à la nature des dépenses.

Le comptable contrôle et exécute les opérations, c'est un agent de l'Etat, du Trésor Public, il est le seul à détenir et manier des fonds publics.

Le budget est soumis comme toutes les délibérations du Conseil Municipal au contrôle de légalité de la préfecture de l'Ain, qui partage avec la Chambre Régionale des Comptes le contrôle budgétaire de la Commune.

Office de Tourisme du Pays de Bâgé

2 rue Marsale
01380 BAGE LE CHATEL

☎ 03 85 30 56 66
Tourisme.bage@wanadoo.fr

Association loi 1901
Président : Albert GRAND

www.tourisme-bagelechatel.fr



www.facebook.com/Officedetourismedupaysdebage

L'Office de Tourisme du Pays de Bâgé bénéficie d'un territoire de compétences comprenant les communes d'Asnières-sur-Saône, Bâgé-le-Châtel, Bâgé-la-Ville, Dommartin, Feillens, Manziat, Replonges, Saint-André-de-Bâgé et Vésines.

L'association se compose de membres bénévoles et d'une animatrice salariée. L'Office de Tourisme a pour mission l'accueil, l'animation, l'information et la promotion touristique, mais aussi il propose à toutes associations et organismes son service billetterie et son service groupe pour l'organisation de visites commentées.

L'Office de Tourisme a organisé mi-août le pot de départ d'Alexandra SAADAOUI qui était animatrice à l'Office de Tourisme du Pays de Bâgé depuis 12 ans, elle a souhaité découvrir le monde de l'entreprise en commençant un Congé Individuel de Formation (CIF) dans le métier de gestionnaire de paye. Alexandra a été remplacée par Ophélie FASSEUR, diplômée d'un BTS Tourisme, dans un premier temps en CDD jusqu'en mars 2016.



Horaires

Mardi et vendredi 9H 00-12H 00 et 14H 00-17H 30

Mercredi et jeudi 14H 00-17H 30

Samedi 9H 00-12H 00 et 14H 00 -17H 45

Saison estivale

Dimanche et jours fériés 9H 30-12H 00



Calendrier 2016

Mars/ Avril : Assemblée Générale de l'Office de Tourisme (date et lieu à préciser).

Dimanche 22 Mai : Randonnée du Pays de Bâgé à Bâgé-la-Ville.

Juillet/ Août : visite commentée à thème (renseignements à l'Office de Tourisme).

Fin Août : Rallye de la Bresse (sur inscription, date à préciser).

Samedi 17 et Dimanche 18 Septembre : Journées Européennes du Patrimoine. Visites commentées gratuites.

Dimanche 25 Septembre : Marché aux Puces à Bâgé-le-Châtel.

Vendredi 28 Octobre : Nuit sans lumière (lieu à préciser).

Expositions 2016

Du 16 Janvier au 20 Février
Exposition pédagogique (thème à définir)

De Mars à Septembre,
Chaque mois une nouvelle exposition artistique :
Peinture aquarelle et huile en Mars / Avril
Sculpteur sur fer avec texte et photo en Mai
Peinture et photo en Juin
Peinture en Juillet
Sculpteur sur pierre et bois et peinture en Août
Peinture acrylique en Septembre

Octobre – Novembre
Exposition de photos à thèmes
Concours ouvert aux photographes amateurs

Décembre
Exposition de Noël avec la participation des artistes et producteurs de la région

Comité de Jumelage du Canton de Bâgé-le-Châtel



Le Canton de Bâgé-le-Châtel est jumelé avec la ville allemande de Bad Waldsee, ville située au nord du Lac de Constance. Le Comité de Jumelage centralise les informations et coordonne les échanges entre les deux territoires. Toutes les associations et tous les bénévoles peuvent s'investir au sein du Comité de Jumelage.

JUIN : 30^{ème} anniversaire des échanges entre l'Union Musicale de Manziat et la Stadtkapelle de Bad Waldsee

Déplacement de 64 adhérents pour fêter les 30 ans d'échanges avec la Stadtkapelle.



AOÛT : Fête du Lac à Bad Waldsee le 1^{er} et 2 août

Comme chaque année, le Comité de Jumelage a tenu un stand lors de la traditionnelle Fête du Lac. Huit personnes ont fait le déplacement. Divers produits régionaux étaient proposés à la vente (vins du Mâconnais, Cerdon, Bugey, etc.).



JUIN : Rencontre avec les cyclos de Bad Waldsee

Les cyclos allemands sont venus à la rencontre des cyclos de Feillens. Ils ont été reçus par le Comité de Jumelage lors d'une réception organisée à la maison de quartier de Feillens.

Participation aux Forums des Associations

Le Comité de Jumelage a participé aux Forums des Associations qui se sont tenus à Feillens et à St-André-de-Bâgé. L'objectif était de faire connaître le Comité de Jumelage et de donner envie à de nouvelles personnes de s'investir au sein de l'association.

OCTOBRE : Accueil des collégiens de Bad Waldsee

Les élèves du collège de Bad Waldsee sont venus rendre visite aux élèves germanistes du collège Roger Poulard de Bâgé-la-Ville. Ils ont séjourné pendant une semaine dans les familles des élèves du collège de Bâgé.

PROJETS
2016

- Participation à la Fête du Lac
- 25^{ème} anniversaire du Jumelage en Allemagne
- Poursuite des échanges scolaires

CONTACT : Comité de Jumelage du Canton de Bâgé-le-Châtel 50 chemin de la Glaine 01380 BÂGE-LE-CHÂTEL
Tél. : 03.85.36.37.18 / Courriel : jmarc.willems@orange.fr / sophie.berry@ccpaysdebage.fr

Communauté de Communes du Pays de Bâgé



Ecologie

A l'occasion de la Semaine Européenne de Réduction des Déchets du 21 au 29 novembre 2015, la CCPB a souhaité associer les écoles du territoire à cet événement. L'objectif est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.



Transports

Aide au transport des personnes âgées de 70 ans et plus

Depuis 2013, la Communauté de Communes apporte une aide financière au transport des personnes âgées de 70 ans et plus, non imposables sur le revenu.

Pour se faire, les bénéficiaires doivent se rendre dans la mairie de leur commune de résidence à partir du 15 janvier. Sur présentation de leur carte d'identité et de leur avis de non-imposition. Le bénéficiaire se voit remettre une carte de transport nominative, sur laquelle doit être apposée une photo d'identité, et un carnet de 15 tickets de transport. Ces tickets, d'une valeur unitaire de 5,00 €, sont valables jusqu'au 31 décembre de l'année en cours.

Les personnes peuvent utiliser leur(s) ticket(s), en règlement d'une partie ou de la totalité de la course effectuée, auprès des quatre transporteurs qui ont passé une convention avec la Communauté de Communes : Taxi Service à Feillens, Taxi Pro à Manziat, Dommart'Ain Taxi à Dommartin, Alliance Val de Saône à Boz.

Ecole Saint Joseph

« Tous unis pour la réussite de nos enfants. »



**Tous les élèves de l'école Saint JOSEPH, l'équipe enseignante, l'A.P.E.L. et l'O.G.E.C. vous souhaitent une excellente année 2016 !
Donnons ensemble des couleurs à la vie !**

Que vos enfants grandissent dans la sérénité et la confiance ; qu'ils colorent la vie d'une belle espérance !

Cette année, l'école Saint Joseph de MANZIAT accueille les enfants des classes maternelles de la petite à la grande section et les primaires du CP au CM2.

En quelques chiffres :

4 classes avec des doubles-niveaux,

109 élèves sont inscrits pour cette rentrée de 2015.

Nous accueillons au total 74 familles de MANZIAT, mais aussi beaucoup de familles de communes voisines nous font confiance (OZAN, CHAVANNES, CHEVROUX, REYSSOUZE, BOISSEY, GORREVOD ...)

Notre école est une petite école familiale, située au centre du village dans un cadre verdoyant et facilement accessible.

En cette rentrée 2015, nous souhaitons la bienvenue à notre nouvelle directrice Madame Emmanuelle MATRAY.



Classe de maternelle

La communauté éducative est composée de :

Classe de TPS – PS – MS : **Emmanuelle MATRAY**
et **Karine BERNARD**

Classe de GS – CP : **Fabienne RENAUD**

Classe de CE1 – CE2 : **Maryse DANNEYROLLE**

Classe de CM1 – CM2 : **Thierry DUBOIS**

Une enseignante spécialisée : **Marie Claude BENOIT**

Aide Maternelle ATSEM : **Christelle CONSTANT**

Intervenant en Musique : **Daniel BALAGUER**

Intervenante en Anglais : **Coralie KING**

Auxiliaire de vie scolaire AVS : **Céline CHAPELON**

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

Pour cette année scolaire, l'établissement a décidé de conserver le rythme scolaire à 4 jours.

Horaires de classe :

lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h45 à 11h45
puis de 13h30 à 16h45

Horaire de garderie : à partir de 7h30 jusqu'à 8h30 le matin et à partir de 17h00 jusqu'à 18h30 le soir.

Vous pouvez nous contacter à cette adresse :

Ecole SAINT-JOSEPH

81, rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 30 03 56

www.ecole-privee-manziat.fr • Mail : esjm@orange.fr



Les classes de CE et CM en classe découverte à BULLY (dans la Loire) au mois d'AVRIL 2015. Classe découverte sur le thème des 4 éléments, organisé sur 4 jours avec l'aide des parents bénévoles.



Les diplômés du JUDO ! Classe de CE.



Classe de CM et CE : atelier poésie et dessin, recyclage : sur le thème sauvons la terre.



Nous vous rappelons l'aide précieuse des 2 associations de parents qui œuvrent au bon fonctionnement de l'école. Ces deux associations sont composées de parents d'élèves bénévoles et motivés, qui travaillent en étroite collaboration avec l'équipe éducative.

- Comme tous les ans, **L'OGEC** (Organisme de Gestion de l'Établissement Catholique) s'occupe du suivi économique et financier de l'école : calcul et suivi du budget, tenue des comptes, paiement des charges de fonctionnement de l'établissement... L'OGEC a également en charge la gestion des locaux à travers leur entretien, leur aménagement, voire leur agrandissement. Nous nous mobilisons pour assurer à nos enfants un environnement sécurisé, fonctionnel et agréable pour favoriser leur épanouissement.
- **APEL** : L'Association de Parents d'Elèves de l'enseignement libre est une association qui apporte son soutien à l'établissement et contribue à son animation. Elle travaille

en collaboration avec le chef d'établissement, les enseignants et L'OGEC. Grâce aux bénéfices de ses manifestations (ventes de fromages, ventes de fleurs,...) et de l'adhésion volontaire des familles, l'APEL intervient dans les frais occasionnés par des activités telles que les sorties, spectacles, journées sportives, voyages scolaires...

Des projets d'année :

- Un partenariat avec la piscine de Pont de vaux (en lien avec la communauté de communes) pour les élèves de GS et CP.
- L'initiation au JUDO avec le club de FEILLENS pour les CE et CM est reconduite cette année.
- Des ateliers musicaux auprès de chaque classe et chaque semaine.
- Des sorties régulières à la Bibliothèque de MANZIAT.
- De nombreux événements : Vente de livres, vente de fromages et de fleurs, loto...

Les atouts

Notre infrastructure est composée :

- De grands espaces verts avec jeux, marelle, 1 grand préau, 1 pré, 1 grande cour de récréation.
- Une salle de psychomotricité de 120 m²
- Une structure à taille humaine avec des effectifs peu élevés par classe (de 26 à 29 élèves par classe)
- Sa garderie à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir
- Son restaurant scolaire en commun avec l'école publique

- De l'aide aux devoirs avant et après la classe
- Des cours d'anglais proposés dès l'âge de 3 ans par une animatrice spécialisée anglophone.

Merci à tous les parents bénévoles qui donnent de leur temps pour faire avancer les projets de notre école Saint Joseph ! C'est grâce à vos mobilisations, que notre école peut avancer et fonctionner. Nous souhaitons, par ailleurs, la bienvenue à toutes les nouvelles familles.



Sou des Ecoles Laïques

Le Sou des Ecoles est une Association de parents d'élèves de l'Ecole Publique, qui tout au long de l'année scolaire, organise plusieurs manifestations afin d'offrir des sorties, voyages, spectacles, activités scolaires, matériel éducatif et sportif. 28 membres actifs s'investissent bénévolement au sein de l'association dans une très bonne ambiance et convivialité.

Le Sou gère également la garderie au sein de l'école, matin et soir de 7h30 à 8h45 et de 16h30 à 18h30 ainsi que le mercredi de 7h30 à 8h45 et de 11h45 à 12h30 assurée par Claire Taton et Cathy Benoit.

Merci pour votre soutien et votre participation. Le bénéfice de nos manifestations a permis de financer :

- **Des licences USEP (co-financées par le CCAL) :** rencontres sportives avec les écoles du canton.
- **10 séances à la piscine de Pont-de-Vaux** pour les élèves de GS/CP (co-financées par la Communauté de Communes).
- **Du matériel éducatif et sportif** pour l'école.
- **Diverses fournitures pour les travaux manuels,** photos...
- **Des abonnements, dictionnaires...**
- **Un spectacle « Loulou »** au sein de l'école.



- **Un spectacle de Marionnettes** au sein de l'école.
- **Une sortie à « Touro parc »** pour les Maternelles.
- **Une sortie à Bourg-en-Bresse « La semaine de la science »** pour le cycle 3.
- **Une sortie à Fort l'Ecluse** pour le cycle 3.
- **La visite des grottes d'Azé et du Haras de Cluny** pour le cycle 2.
- **Plusieurs représentations au théâtre de Mâcon** pour le cycle 2 et 3.
- **Le goûter de fin d'année.**
- **Un baptême de l'air à l'Aérodrome de Charnay-les-Mâcon,** a été offert aux enfants du cycle 3. (CE2/CM1/CM2) sur un temps extra-scolaire, encadré par les parents membres du Sou.



Le Projet « Fresque » : tous les élèves de l'école (de la Maternelle au CM2), guidés par 2 intervenants, ont participé à la réalisation d'une fresque sur un thème commun. Celle-ci a été fixée sur les façades de l'école.

L'année 2015 voit le départ de 5 membres de l'Association : Félix Jimenez, Thierry Benoit, Céline Cavillon, Céline Janiaud et Marina Colas.

Nous les remercions vivement pour leur dévouement.

La relève est assurée avec l'arrivée de Nicolas Philippot et Virginie Corrand.

Merci à eux pour leur volonté de s'impliquer dans notre association et dans la vie de notre école.



Calendrier des manifestations 2016

Dimanche 27 mars : **Bal de Pâques**

Samedi 2 avril : **Carnaval**

Jeu-di 5 mai : **Fête cantonale à Manziat**

Jeu-di 29 septembre : **Assemblée générale**

Samedi 15 octobre : **Cross du cœur**

Vendredi 11 novembre : **Loto**

Dimanche 11 décembre : **Arbre de Noël**

Restaurant scolaire

Le restaurant scolaire accueille, cette année, 208 enfants des écoles privée et publique (effectif en constante progression).

Il est géré par une association composée de 9 parents d'élèves bénévoles qui s'occupent de la gestion des comptes et du personnel.

La qualité des repas est notre priorité, c'est pour cette raison que la préparation des plats se fait entièrement sur place par une cuisinière avec qui nous avons soigneusement sélectionné nos fournisseurs parmi les producteurs locaux afin de garantir une bonne qualité de produits.

Nous employons 6 personnes pour la préparation, le bien-être et la surveillance des enfants.

Une vente de chocolats est organisée en décembre.

Quelques chiffres :

1 cuisinière et 5 femmes de service
 9 parents bénévoles
 En 2014-2015 :
 149 familles
 220 enfants
 19 772 repas servis



Société de Pêche Le Goujon



Les 3 grands rendez-vous annuels de la Société de Pêche « Le Goujon »

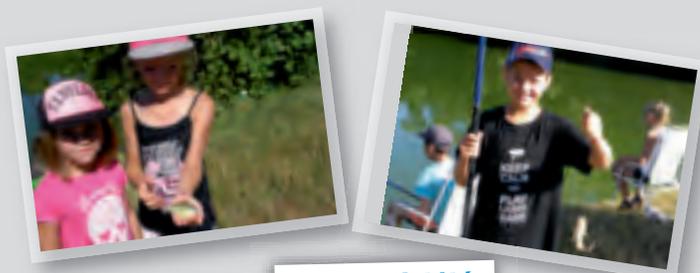
- Safari truites en mars
- Concours truites inter-sociétaires en mai
- Safari carnassiers en octobre

ont une nouvelle fois satisfait l'ensemble de nos pêcheurs autour des plans d'eau de Chassagne en toute convivialité.

Satisfaction également côté du Manziactiv'été avec une belle implication de l'équipe pour la 3^{ème} année, pour encadrer un groupe encore plus important et intéresser nos jeunes à la pêche au coup.

Les membres du bureau ont toujours très à cœur de vous accueillir et de voir grossir leurs rangs.

Alors, à notre prochain rendez-vous en 2016 avec une nouvelle saison et une nouvelle équipe.



Manziativ'été



Safari carnassiers



Safari truites inter-sociétaires

Les conscrits



Cela fait quelques temps que la distribution de chapeaux et cocardes a commencé sur les terres de Manziat, en effet, les 19 et 20 ans vagabondent de maison en maison pour y effectuer le périple traditionnel. Chaque semaine, vendredi et/ou samedi, ils se rendent chez les conscrits habitants ou ayant habités à Manziat à l'approche du banquet. Certaines classes les sollicitent pour les convier à des soirées où la remise des chapeaux et cocardes sera effectuée.

Quelques manifestations prévues et organisées par les 19 ans :

- Samedi 5 décembre 2015 :
Journée des 10 ans
- Samedi 13 février 2016 : Bal des conscrits
- Dimanche 21 février 2016 : Banquet
- Du lundi 22 au samedi 27 février 2016 :
Semaine des conscrits
- Dimanche 28 février 2016 : Matefaims



Activité Qi Gong avec l'Association L'Arbre De Vie

Dans la société occidentale qui valorise la rapidité et la compétition mais qui génère aussi le stress, l'homme ressent de plus en plus le besoin de se poser. Les méthodes telles que la Sophrologie, le Yoga, le Qi Gong ou le Tai Chi Chuan, qui se sont fortement développées ces trente dernières années, sont alors tout à fait indiquées. Elles nous apportent un recentrage indispensable à notre vie quotidienne, favorisent aussi le calme et la détente.

Le Qi Gong est une gymnastique plus que millénaire pratiquée par le peuple chinois afin d'entretenir sa santé. C'est une pratique corporelle faite d'exercices d'étirement, d'assouplissement exécutés lentement et alliée à la respiration. Le Qi Gong permet d'augmenter, de renforcer et de faire circuler l'énergie vitale de notre corps. Son but est aussi de fortifier les fonctions physiologiques et de permettre un meilleur

contrôle du corps par l'esprit. C'est un équilibre dynamique entre tonicité et décontraction qui est recherché de même qu'un travail d'harmonisation. Il procure un équilibre à la fois physique et psychique. En Chine, il est considéré comme un véritable art de longévité et est accessible à tous.

Salle des Fêtes de Manziat (nord)

Lundi de 19h15 à 20h15

Mardi de 18h45 à 19h45

Information au : **03 85 30 19 36**

Animatrice : **Agnès Quivet**



Paroisse Catholique de Manziat-Asnières

Prêtres

Père Xavier RENDU, curé
50 rue de l'Eglise - 01570 Feillens
☎ 03 85 30 00 06

Père Raphaël RIGAUD, vicaire
paroisse-de-feillens@wanadoo.fr
Site internet : paroisse Bagé Feillens

Permanences :

Mardi et Vendredi de 9 h 30 à 11 h. Mercredi de 16 h 30 à 19 h avec la présence d'un prêtre le mercredi.
(En particulier pour les demandes de baptême, de mariage, d'écoute, de confession.)

Prêtre retraité

Père Marcel CONTET

Vie de la paroisse

Un Conseil Pastoral et un Conseil pour les affaires économiques se retrouvent plusieurs fois dans l'année.
Des feuilles d'annonces dominicales sont distribuées et affichées chaque semaine à la porte des églises.

VOUS RECHERCHER DES RENSEIGNEMENTS CONCERNANT :

Découverte de Dieu et de la foi :

Eveil à la foi (3-6 ans), catéchisme, jeunes

Marie-Claude BENOIT ☎ 03 85 30 06 15

Aumonerie des jeunes : (De la 6^{ème} à la Terminale)

..... aumonerie.feillens@gmail.com

Pour les demandes de baptêmes ou de mariages :

Permanence du mercredi à Feillens (16 h 30 - 19 h)

ou sur rendez-vous

..... ☎ 03 85 30 00 06

Vie chrétienne des adultes , différentes propositions existent. Vous recherchez un groupe pour :

- Approfondir sa foi d'adulte, mieux connaître la Bible. Réfléchir sur le sens de sa vie, sur des thèmes importants.

Mouvement Chrétien des Retraités

Père Marcel CONTET ☎ 03 85 30 41 94

Equipe de Recommançants dans la foi

Marie-Claude BENOIT ☎ 03 85 30 06 15

- Se retrouver et prier ensemble.

Equipe Missionnaire

- Apporter son aide aux plus pauvres, aux personnes malades

Secours Catholique

Simone BENOIT ☎ 03 85 30 02 89

Local : 393 rue Janin, Replonges (près de la salle Limorin)

Permanences le lundi et le 2^{ème} jeudi de chaque mois, de 14h à 17h.

Dépôt de vêtements propres dans l'entrée de l'église de Manziat.

Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

André BÉRARDAN ☎ 03 85 36 10 31

Handicap et Joie

Simone PREVEL ☎ 03 85 30 04 73

Vie de l'Eglise et de nos communautés :

Journal « Regards »

Jocelyne CHAMEROY ☎ 03 85 31 01 16

Journal local chrétien d'information et de réflexion

Radios

RCF 71 = 95,1

RCF 01 = 93,9

Radio Espérance 01 = 87.6

Radio Espérance 71 = 106.2

Dans les Maisons de Retraite ou les Marpa

Messes régulières et présence d'un prêtre sur appel de la famille.

☎ 06 13 41 15 72

MESSES DU DIMANCHE : habituellement 9 h à

Feillens : 1^{er} dimanche du mois

Bâgé-le-Châtel : 2^{ème} dimanche du mois

Manziat : 3^{ème} dimanche du mois

Replonges et 10 h 30 à :

Bâgé-la-Ville : 2^{ème} dimanche du mois

Dommartin : 5^{ème} dimanche du mois (si 5 dimanches)

MESSES EN SEMAINE : habituellement mardi 18 h 30 à Feillens et :

Manziat : Mercredi 8 h 45

Replonges : Jeudi 18 h 30 Feillens : Samedi 8 h 30

Société Musicale “La Jeanne d'Arc”



La Jeanne d'Arc a participé durant la saison 2014/2015 à de nombreuses animations musicales. En plus de nos concerts annuels de mars ainsi que les 2 cérémonies officielles du 11 novembre et du 8 mai, nous avons eu l'occasion de participer aux défilés des conscrits de Manziat, de Montceau et ceux de Mâcon, mais aussi lors de représentations pour des concerts notamment à St Etienne s/ Chalaronne, à Pont de Vaux, à Bâgé-la-ville et enfin au restaurant l'Allumette à Mâcon. Nos 2 concerts annuels de mars sont toujours une réussite aussi bien sur la partie musicale que sur la partie divertissement. L'implication de l'ensemble des musiciens a suscité l'enthousiasme du nombreux public présent lors de ce week-end. Le 8 et 9 novembre 2014, notre société musicale a pris la direction de Mijoux pour deux journées de travail et de détente. C'est avant tout un plaisir pour tous de pouvoir se retrouver le temps d'un week-end, en compagnie des musiciens, toutes générations confondues. La Jeanne d'Arc a repris ses répétitions le 2 octobre dernier afin de préparer son nouveau programme, la direction de l'orchestre est toujours assurée par Corine MONTANTÈME.

L'orchestre Junior de notre société a été dirigé en 2015 par Fanny LARDET, Lise COLARD, Timothée BOYAT et Fabien PELLETIER. L'ensemble des 32 musiciens de cet orchestre s'est produit lors de la seconde partie du week-end concert de la Jeanne d'Arc. En accord avec la Jeanne d'Arc, les juniors de l'orchestre ont proposé un concert regroupant plusieurs orchestres juniors du département. Ainsi l'orchestre junior des 3 Bâgés-Dommartin et l'orchestre junior de Viriat ont su agrémenter cette soirée concert du vendredi 3 juillet 2015.

L'école de musique placée sous la responsabilité de Julie TATON, compte à cette rentrée 2015 un effectif de 14 élèves. Depuis quelques années, l'effectif de l'école de musique ne cesse de diminuer, néanmoins nous avons intégré cette année une nouvelle élève. Alors si vous désirez vous faire plaisir musicalement, n'hésitez pas à prendre contact avec notre société pour y apprendre la musique et nous rejoindre au sein de l'harmonie. La mutualisation des cours de solfège avec l'Union Musicale de Manziat est toujours en place cette année. Par ailleurs, nous vous informons que l'audition des élèves de nos deux écoles de musique aura lieu le vendredi 27 mai 2016 à la salle des fêtes de Manziat.

La Jeanne d'Arc remercie l'ensemble des habitants de Manziat pour leur accueil et leur soutien lors de la proposition de notre carte de soutien et pour leur participation aux nombreuses manifestations proposées chaque année.

Rappel des dates 2016 à Manziat :

Concours de belote : Dimanche 17 janvier

Concerts Jeanne d'Arc : Samedi 19 et dimanche 20 mars

Audition des élèves (Jeanne d'Arc et Union musicale) :
Vendredi 27 mai

Soirée choucroute dansante : Samedi 19 novembre

Union Musicale

La saison 2014-2015 a été riche en sorties. Les musiciens de l'Union Musicale ont participé à plusieurs défilés de conscrits : Manziat, Belleville, Guéreins, ainsi qu'à leurs 2 concerts annuels en février et mars, sans oublier l'animation de la porte ouverte à la cave de Prissé en octobre qui est maintenant, devenue un rendez-vous annuel.

Cette année, les musiciens ont dû remonter leurs manches et se creuser les méninges pour la rédaction de la seconde partie du concert, puisque Jean Pierre PAPERIN a souhaité laisser sa place. C'est à cette occasion, que nous avons découvert de nouveaux talents au sein de l'harmonie puisque c'est avec brio que cette équipe a pris la relève.



Après nos concerts, les sorties se sont succédées. Nous nous sommes déplacés en bus à Chagny pour le défilé de la Mi-carême. Ce fût une journée très appréciée par les musiciens. Nous avons fait de belles rencontres et de bons échanges musicaux avec d'autres groupes présents.



Les 12, 13 et 14 juin, nous avons rendu visite à nos amis allemands à Bad Waldsee, pour célébrer le 30^{ème} anniversaire de notre jumelage avec la Stadtkapelle. Le week-end s'est passé dans la bonne ambiance, en "musique" et avec le beau temps. Arrivés le vendredi en fin d'après-midi, nous nous sommes retrouvés autour d'un bon repas et certains musiciens n'ont pas manqué de sortir leurs instruments, parfois jusqu'au bout de la nuit... Le samedi matin, nous avons donné une petite aubade devant l'hôtel de ville, puis l'après-midi, certains ont pu visiter Ravensburg, pendant que d'autres se sont baladés à Bad Waldsee ou encore baignés aux Thermes. La journée s'est terminée par un concert de nos deux harmonies. Enfin, le dimanche matin, nous avons visité une brasserie puis la Stadtkapelle à clôturé notre week-end en musique. Week-end inoubliable!!!

Nous avons terminé notre saison musicale par un exercice de défilé, route des Semalons et rue des Jacômes, pour finir tous ensemble autour d'un repas festif.



Après une pause estivale bien méritée, 72 musiciens de l'Union Musicale ont repris, mi-septembre, les répétitions du vendredi soir.

Les répétitions de l'orchestre Junior ont également repris les samedis après-midi.

L'école de musique, sous la responsabilité de Tiphaine GRISOLLET, Laura RENOUD GRAPPIN et Delphine MARILLER compte pour la rentrée 2015, un effectif de 43 élèves. L'audition instrumentale des élèves des deux écoles (puisque nous poursuivons la mutualisation des cours de solfège avec la Jeanne d'Arc) aura lieu le 27 mai 2016 à l'Espace du Chêne.



Dates à retenir pour la saison 2016 :

- **Concours de belote** : Dimanche 10 janvier 2016
- **Concerts annuels** : Samedi 27 février 2016
et samedi 12 mars 2016
- **Concert juniors** : Samedi 23 avril 2016
- **Audition des élèves** : Vendredi 27 mai 2016
- **Fête du boudin** : Dimanche 2 octobre 2016

Retrouvez notre actualité sur notre site internet <http://www.ummanziat.fr>

Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles

Affiliée à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB)

Le bureau : Présidente : Colette BENOIT, Vice-président : Michel BORNAREL, Secrétaire : Michel BROYER, Trésorier : Didier RATTION.

Autres membres : Jean Luc BERRY, Denise BOUCHOUX, Josette BOURGEOIS, Yannick BROYER, Annie DOUET, Philippe FERRAND, Didier GREFFET, Cathy PAUGET, Annick RATTON et Gérard VELON.

Les dates des collectes en 2016

En 2016, 5 collectes sont prévues.

Elles seront toutes effectuées le **JEUDI à la Salle des Fêtes** le matin ou l'après-midi.

- Jeudi **17 mars** de 9 h 30 à 13 h 00
- Jeudi **26 mai** de 09 h 30 à 13 h 00
- Jeudi **21 juillet** de 16 h 00 à 19 h 00
- Jeudi **6 octobre** de 09 h 30 à 13 h 00
- Jeudi **15 décembre** de 9 h 30 à 13 h 00

2015 a connu une baisse sensible du nombre de donneurs. Etait-ce dû aux différents changements d'horaires et même de jour de collecte ?

Les autres dates à retenir

- Samedi **13 février : Assemblée générale** qui se tiendra à la Salle Nord. L'assemblée est ouverte à tous, donneurs de sang ou non. L'assemblée est suivie d'un apéritif offert par l'Amicale. N'hésitez pas à venir !
- Dimanche **4 septembre** : Randonnée pédestre.



Restons vigilants : 10 000 dons sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des malades. Faites le plus beau des cadeaux : la Vie. Offrez votre sang !

Les pathologies soignées grâce au don de sang

Chaque année, un million de malades bénéficient du sang des donneurs (500 000 malades transfusés et 500 000 patients utilisant les médicaments dérivés du sang).

Le sang recueilli lors des dons n'est jamais utilisé immédiatement dans le cadre de transfusions. Les phases de préparation et de qualification sont nécessaires pour analyser le sang et séparer les différents constituants, les conditionner et les distribuer dans les établissements de santé. Ceux-ci les utiliseront pour traiter certaines maladies et pathologies. Prescrite en cas de manque de globules rouges, de plaquettes, de facteurs de coagulation, de globules blancs, la transfusion sanguine est indispensable, voire vitale, dans le traitement de nombreuses pathologies.

Les produits sanguins sont prescrits dans deux grandes indications thérapeutiques :

Les maladies du sang et les cancers

Cancer (dont les leucémies et les lymphomes)

Le traitement des cancers par chimiothérapie entraîne la destruction des cellules de la moelle osseuse. Pour pallier ces effets toxiques, on a recours à d'importantes transfusions de plaquettes et de globules rouges.

Thalassémie

Cette maladie héréditaire se traduit, dans sa forme grave, par une anémie nécessitant des transfusions tout au long de la vie.

Drépanocytose

Maladie génétique, la drépanocytose touche un nouveau né sur 6 000. Elle se caractérise par la présence de globules rouges en forme de faucille qui sont fragiles, se détruisent rapidement et, en encombrant les vaisseaux, entraînent des crises vasculo-occlusives. Le sang de ces malades doit être renouvelé à intervalles réguliers.

Les hémorragies

L'obstétrique

Au cours d'un accouchement, une hémorragie peut survenir, entraînant un besoin extrêmement urgent et important de produits sanguins. Ceux-ci doivent être disponibles en moins d'une demi-heure, ce qui est déterminant dans l'implantation des dépôts de sang et des maternités.

Les interventions chirurgicales

Lors d'une opération chirurgicale ou après un accident (traumatologie), une hémorragie peut survenir. Il faut alors procéder à une transfusion de globules rouges. Il peut s'agir d'une intervention prévue ou d'une urgence. Dans ce cas, lorsque le malade a perdu une grande quantité de sang, il est parfois nécessaire de transfuser du plasma et des plaquettes pour faciliter la coagulation et arrêter le saignement.

Association FLO'WER



Association de Lutte contre la LEUCEMIE

En souvenir de notre FLO qui s'est envolée le 13 mars 2010

Récolte de Fonds en vue d'améliorer le quotidien des patients et accélérer les **Recherches Médicales**

Sensibilisation au **DON DE SOI**
Don de sang, plasma, plaquettes & **DON DE MOELLE OSSEUSE**

Développement du **Don de sang de cordon ombilical**

➡ FLO'wer à date, c'est :

- 6 00 € d'achats de mobilier - décoration & cafetières à destination des familles
- 2 000 € versés pour 42 postes laser à destination des chambres stériles
- 2 200 € versés pour aider une famille en détresse
- 5 000 € versés en denrées alimentaires, produits d'hygiène et de soin corporel
- 30 000 € versés depuis 2010 au Centre de recherche de Molécules du Professeur Michallet

Soit près de 40 000 € alloués en 5 ans !



Votre RDV à Manziate à ne PAS MANQUER !



DIMANCHE 05 JUIN 2016

La MARCHE GOURMANDE FLO'wer vous attend ... à pied ou à vélo !



Nous contacter

Adresse :
FLO'wer
115 Rue des Vignes
01570 MANZIAT

Stéphanie GOLLIN
Présidente
Tel : 06 75 51 26 91
E-mail : vervierst2@yahoo.fr

Stéphanie BERTHET
Secrétaire
Tel : 06 15 95 58 45 ou 03 85 20 17 81
E-mail : feyeux_steph@yahoo.fr

Les Amis du Patrimoine

L'année 2015 a été marquée par trois temps forts :

- **Dimanche 1^{er} février** : présentation du film "Manziat nous est conté" réalisé en 1963-1964 par Raymond DESCHER avec commentaires et sonorisation. Ce travail effectué en collaboration avec la Jeanne d'Arc propriétaire du film a vivement intéressé les spectateurs présents ce jour-là.
- **Jeudi 3 septembre** : sortie patrimoniale à Lyon avec visite du musée de la résistance et de la déportation, du Vieux Lyon et de Fourvière et repas dans un bouchon lyonnais.
- **Le week-end 19 et 20 septembre** : exposition sur les 20 ans d'activités des Amis du Patrimoine au Château de la salle. La présence de 400 visiteurs au cours du week-end est un précieux encouragement pour l'association.

En 2016, la fête champêtre qui avait lieu tous les 2 ans ne sera pas reconduite. Une réflexion sur un autre type de fête populaire a été engagée.

L'objectif premier est la parution d'un ouvrage sur la toponymie (étude des lieux dits) de la commune de Manziat, fruit d'un travail de plusieurs années.



Les Amis de la Loëze

Depuis sa création en 2012, la société Les Amis de la Loëze a essayé de rester fidèle à ses engagements :

- Mettre en valeur la rivière.
- Mieux connaître et comprendre la Loëze : source, débit, étiage, histoire, faune, flore, qualité de l'eau.
- Entrer en relation avec les organismes jouant un rôle dans la gestion et la protection de la rivière. Les membres du bureau ont rencontré les représentants de la Communauté de Communes du Pays de Bâgé, les services de la gestion et protection de l'environnement de la D D T de l'Ain (unité de l'eau), l'association des moulins de l'Ain, et une association similaire à la nôtre. Le bilan de ces rencontres

souligne l'intérêt et l'engagement de ces organismes pour la Loëze. Nous leur avons fait part de l'attachement de nombreux Manziatis à leur rivière et leur souci de la voir vivante et accessible.

- Informer la population locale et en particulier sensibiliser les enfants à l'importance de la rivière et de la gestion de l'eau. A chaque fin d'année scolaire, une action est réalisée auprès des enfants des écoles de la commune.

Contact :
Les Amis de la Loëze
370 chemin du Moulin Colon - Manziat

Chorale « De bouche à oreille »

La Chorale « De bouche à oreille » a entamé sa neuvième saison avec un effectif stable d'une quarantaine de choristes. Le groupe est toujours dirigé par Marie-Laure Mercier, chef de chœur passionnée et accompagnée par le talentueux pianiste Jean-François Basteau. Valérie Parrassin secondera Marie-Laure pour permettre des répétitions par pupitres une fois par mois.

Nelly Guérin en reste la présidente.

Pour commencer la saison, elle a donné un concert le samedi 13 septembre à la salle des fêtes d'Ozan.

Cette année, un nouveau répertoire de variétés est dédié à Jean-Jacques Goldman, chanteur et compositeur.

Après son concert en Suisse en 2014, la chorale recevra ses amis suisses du « Chœur Mixte de Corseaux » pour son concert annuel du mois de Mai.



Les répétitions ont toujours lieu le jeudi de 20h30 à 22h30 dans la salle nord de l'Espace du Chêne.

Nul besoin d'être musicien ou d'avoir déjà chanté, la chorale est ouverte à tous et vous pourrez la rejoindre pour partager de bons moments musicaux. La porte reste ouverte, notamment aux messieurs ... qu'on se le dise !!!

Réservez d'ores et déjà la date du 30 Mai 2016 pour le concert annuel à Manziat.



Club de l'Amitié



Depuis sa création, le Club de l'Amitié permet à bon nombre de personnes de notre village de se réunir deux fois par mois, le mercredi après-midi à 14h, dans une ambiance agréable.

Une soixantaine de personnes se retrouve pour des jeux de cartes : belote, coinche, tarot, sans oublier le scrabble, le rummikub et le nain jaune, un choix pour tous.

La réunion avant Noël est plus festive, avec brioches et friandises, suivie en janvier du tirage des Rois, sans oublier les anniversaires de mariage et nos conscrits de l'année.

Unanimement, chacun espère que ces occasions de se retrouver ensemble se prolongent le plus longtemps possible, et bien sûr, un bon accueil sera réservé à toutes les personnes tentées de nous rejoindre afin de partager ces moments sympathiques.

Cinq nouveaux adhérents ont grossi cette année notre effectif.

En fin de saison (juin) celles et ceux qui le souhaitent peuvent se retrouver au boulodrome de Manziat pour s'adonner à la pétanque.



Le Football Club 1946 – 2016 : 70 années de football

**SAMEDI
18 JUIN
2016**

**70^{ème} anniversaire du FCM
Réservez votre journée à Chassagne !**

**Matches de gala
Repas
Bal en plein air**

Le FC Manziat voit le jour le 26 février 1946 autour d'un noyau de sept bénévoles que préside Robert BROYER. Le maire de l'époque met à disposition un terrain au lieu-dit "Chassagne". Implanté sur un sol sableux, le football peut y être pratiqué par tous les temps. Les premiers vestiaires sont deux wagons de bestiaux juchés sur des socles en béton. L'effectif initial est de 26 joueurs répartis en deux équipes. L'équipe fanion, en entente avec Chevroux, est engagée en 2^{ème} série Ain-Jura.

A la suite de Robert BROYER, président fondateur, le FCM connaît sept présidences : Georges FEYEUX élu en 1955, Roger RENOUD-GRAPPIN en 1960, André CORRAND en 1978, Thierry FERRAND en 1996, Philippe RENAUD en 2001, Christine DOUILLET et Bernard BOURGEOIS en 2005, Jean-Daniel CATHERIN depuis 2009.



L'entente Manziat - Chevroux dans les années 50...

Tous ont à cœur de faire évoluer les installations de Chassagne. Les premières mains courantes sont installées autour de l'aire de jeu en 1947. Il s'agit de barres de fer soudées les unes aux autres et posées sur des poteaux en bois. Elles sont remplacées par des mains courantes en ciment en 1963 puis par des mains courantes en galva en 2010. Un bâtiment équipé en eau courante est construit en 1967 et agrandi en 1984. Il comprend aujourd'hui quatre vestiaires joueurs, deux vestiaires arbitres, un local buvette, un préau et des sanitaires. L'éclairage des terrains est réalisé en 1979 et rénové en 2001. Les douches avec eau chaude par chauffe-eau à gaz arrivent en 1981. En 1991, un forage est réalisé pour l'arrosage des terrains. En 1993, le stade est équipé de bancs de touche abrités. En 2000, la Commune dote le F.C.M. d'une salle de réception d'après matchs à l'étage du bâtiment. En 2005, le FCM réalise l'achat de pare-balls, de filets et de paires de but sur les terrains honneur et annexe. En 2010, un nouveau terrain est implanté pour la catégorie U13. Enfin, en 2013, le terrain honneur est doté d'un système d'arrosage automatique...

Au niveau sportif, le club s'engage progressivement dans toutes les catégories : juniors en 1947, cadets en 1960, minimes en 1965, pupilles et vétérans en 1975, poussins en 1977, débutants en 1987. Entre 1970 et 1973, Maurice CORDIER coacha une équipe féminine. Le club compte quatre équipes seniors jusqu'au début des années 2000. A partir de 1996, nos jeunes joueurs des catégories U15 à U19 évoluent sous les couleurs de l'Essor Bresse Saône. Le FCM accueille des événements d'importance. En 1992, il organise le plateau départemental des Débutants qui regroupe 1200 jeunes à Chassagne malgré le mauvais temps dans une organisation parfaite. En 1995, le tournoi départemental Poussins lui est confié : 43 équipes cantonales s'y affrontent dans un beau succès populaire. Plus récemment, le FCM a reçu l'assemblée générale du District de l'Ain de Football le 12 juin 2015.



Finale de la Coupe de l'Ain 1986 à Feillens...

Extraits du palmarès du club en quelques dates :

1958 : L'équipe fanion enlève le titre de champion de l'Ain 1^{ère} série Ain-Jura et le challenge du fair-play.

1980 : L'équipe fanion remporte le titre de champion de 1^{ère} division. Maurice CORDIER lance le premier "Tagada".

1984 : L'équipe fanion accède à l'Excellence et reçoit le challenge du fair-play. Les juniors s'inclinent, dans l'épreuve des tirs aux buts, au 6^{ème} tour de la coupe Gambardella à Vaulx-en-Velin. Les pupilles et les vétérans sont champions de Bresse.

1986 : L'équipe fanion dirigée par Guy ROLLET, gagne la finale de la Coupe de l'Ain face à Bâgé devant 500 spectateurs.

1987 : Les Minimes sont champions de Bresse.

1995, 1996 et 1999 : Les "13 ans" sont champions de District.

1998 : L'équipe fanion, coachée par Dominique PASQUET, décroche le titre en Excellence et accède à la Ligue Régionale.

2006 : L'équipe vétérans remporte la finale de la Coupe de l'Ain René MORANDAS. Ils récidiveront en 2014.

2009 : Le FCM enregistre deux montées, en promotion de District pour l'équipe fanion et en 2^{ème} division pour la réserve.

2010 : L'équipe fanion s'octroie le challenge de la sportivité et le super challenge du fair-play.

Le FC Manziat aujourd'hui :

- Une équipe dirigeante de 28 membres
- 70 joueurs de U7 à U13. 50 seniors et 20 vétérans
- Une vingtaine d'éducateurs + 1 entraîneur seniors
- 1 arbitre et 10 d'arbitres assistants semi-officiels.
- Une amicale des supporters créée en 1993 par Marcel BENOIT, présidée aujourd'hui par Christian CATHERIN.

Vos rendez-vous pour 2016 :

Dim. 7 février :	Loto
Sam. 9 avril :	Vente de couscous
Sam. 7 mai :	Tournoi jeunes
Vend. 3 juin :	Assemblée générale
Vend. 15 juillet :	Concours de pétanque
Du 18 au 23 juillet :	Stage Manziactiv'été
Vend. 9 sept. :	Tournoi vétérans
Sam. 3 déc. :	Concours de belote

Le président, Jean-Daniel CATHERIN

Amicale des Supporters du Football Club

Après une fin d'année douloureuse avec le décès de deux membres de l'amicale, Charles Ferrand et Raymond Deveyle, nous avons recruté 3 nouveaux : Paul Barban, Pascal Broyer et René Taton.

Avec ses 3 manifestations majeures, vente de gaufres, vente de Beaujolais et fromage fort et cartons dinde de Noël, l'amicale apporte au FCM un soutien financier. Tout au long de l'année, elle encourage les 3 équipes séniors. Elle suit également attentivement toutes les équipes allant des U7 aux U19 qui sont l'avenir de notre club.

L'amicale remercie toute la famille du FCM, joueurs, dirigeants, éducateurs, ainsi que tous les sponsors et adhérents.



A toutes et à tous, je vous donne rendez-vous le 29 mai 2016 pour le pot de l'amitié.

Vive l'amicale et vive le FCM !

Le Président, Christian CATHERIN

Essor Bresse Saône



L'Essor Bresse Saône est un club de football qui regroupe les catégories U15 - U17 - U19. Nous sommes dans la 25^{ème} saison footballistique du club. Celui-ci permet aux adolescents du territoire de notre communauté de communes de pratiquer leur sport favori.

Le club compte cette année 176 licenciés avec un effectif joueurs essentiellement composé de nos quatre clubs fondateurs.

Le football club de Manziat y apporte sa contribution avec ses joueurs, ses éducateurs et ses dirigeants.

Ce club démontre depuis son origine sa vocation intercommunale à fédérer et à tisser des liens forts entre les personnes qui composent nos clubs de football.

L'Essor est au service de ses clubs fondateurs et permet aux jeunes de s'épanouir à travers le foot en partant du plaisir pour aller vers la compétition.

Cette saison et pour la première fois dans l'histoire du club, nous aurons 3 équipes en catégorie U17. Vous pourrez voir évoluer au stade de la Chassagne les U17 A ainsi que les U15 C et quelques rencontres féminines. Nous comptons sur les habitants de Manziat pour venir encourager nos jeunes et passer un agréable moment sur le site de la Chassagne.

Notre association remercie, d'une part, la municipalité pour la mise à disposition des installations et, d'autre part, le FC Manziat pour son implication dans le bon fonctionnement au quotidien de l'Essor.

Même si notre club a une connotation intercommunale, nous la considérons, à part entière, comme une association locale s'intégrant au tissu associatif de Manziat car elle y joue également un rôle social, éducatif et sportif.

Pour tout renseignement : vous pouvez contacter son président Christophe GIBAUD au 06 87 45 63 91



Manziat Bad Loisirs

Pour sa 2^{ème} saison d'activité, l'association Manziat Bad Loisirs a renouvelé une grande partie de ses adhérents de la saison dernière. Lors du premier créneau de la saison en septembre, plusieurs personnes sont venues compléter les rangs. L'association compte désormais 70 adhérents qui viennent s'adonner au badminton le mercredi, jeudi et/ou dimanche.

Une bonne ambiance règne au sein de l'association et chacun peut pratiquer le badminton dans un environnement convivial et décontracté. Pour rajouter un peu de piment, en fin de saison dernière, un tournoi interne a été organisé par un petit groupe d'adhérents. Etant donné que le niveau des uns ou des autres progresse au fil des semaines, cette année il sera peut-être difficile pour les lauréats de conserver leur titre.

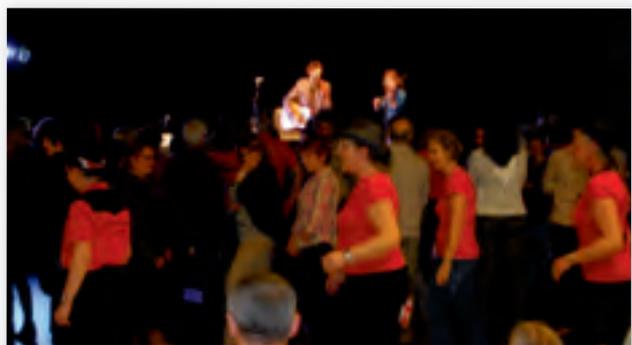


Bureau / Membres : Président : **FAVRE Olivier**, Trésorière : **BOYAT Karine**, Trésorier adjoint : **BENOIT Maxime**, Secrétaire : **DEPARDON Mélanie**, Secrétaire adjointe : **FAVRE Séverine**

Tennis Club



Les structures couvertes cantonales rendent la pratique du tennis plus attractive. Le gymnase de Manziat accueille des entraînements le mercredi après-midi et le vendredi en soirée. La salle de Feillens avec ses 2 courts permet des compétitions par équipe et l'organisation de tournois open et interne. Elle facilite aussi le déroulement de l'école de tennis qui, cette saison, s'est organisée en entente avec le Club des 3 Bâgés-Dommartin, toujours sous la responsabilité d'une monitrice diplômée. Un regret cependant pour Stéphane Gonod, le Président du TCM et son équipe dirigeante, c'est de ne pouvoir fidéliser les jeunes issus de l'apprentissage du tennis. A la belle saison, les pratiquants aiment retrouver les courts champêtres de Manziat.



Association Gymnastique Manziat (AGM)

Des changements cette année à l'association de gymnastique :

- Changement de nom, l'association gymnastique volontaire devient : **Association Gymnastique Manziat (AGM)**
- Changement aussi dans l'encadrement avec l'**arrivée de 2 nouvelles monitrices.**
- **Floriane BILLET** qui prend en charge les séances de cardio-fitness et de **Morgane DROIN.**

Pour la section des séniors : **Valérie CHARPIGNY** continue à animer les 2 séances du mardi soir avec de nouveaux horaires.

Pour la saison 2015/2016, nous comptons 135 adhérents dont 40 seniors. Cette importante fréquentation montre l'engouement pour cette activité qui permet le maintien en forme dans une ambiance conviviale.

Horaires Lundi 10h/11h seniors
 Lundi 19h/20h cardio-fitness
 Mardi 18h30/19h30, 19h30/20h30

Membres du bureau
 Présidente : **Marie Jo ANDROZ**
 Trésorière : **Jacqueline KARNIEWICZ**
 Secrétaire : **Sylviane CORDIER**
Membres
 Josette BOURGEOIS, Isabelle CAMUS
 Martine DEPARDON, Véronique GAULIN
 Prix de la cotisation annuelle : 70 €



Les Gazafonds

Association : MOTO-CLUB (Loi 1901)
LES GAZAFONDS
Adresse : 33 Rue Vieille - 01570 MANZIAT
Membres : 29 - **Activités** : Sorties moto diverses
Manifestations :
30 juillet 2016 - Fête Patronale
 Repas jambon à la broche en soirée, feu d'artifice
 Concert ROCKAFOND, MIAM-MIAM ET GLOU-GLOU
31 juillet 2016 - Concours de pétanque
16 avril 2016 : Assemblée générale



Amicale Boule De Manziat

Nombre de licenciés

L'Amicale Boules est une association qui a été créée en 1934. Cette association regroupe, à ce jour, 70 licenciés répartis ainsi :

- 5 joueurs en catégorie -9, -11, -13 et -15 ans
- 6 joueurs en catégorie 3^{ème} division
- 31 joueurs en catégorie 4^{ème} division
- 8 joueuses en catégorie féminine
- 20 joueurs en catégorie loisirs.

Agrandissement du local

L'année 2015 a été marquée par l'agrandissement du local de l'Amicale Boule, avec la création de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite et d'un local rangement. Dans le même temps, les membres de la société en ont profité pour réaliser un rafraîchissement intérieur du local existant.



Local de l'Amicale Boules.

Vétérans

Les vétérans s'entraînent régulièrement le jeudi après-midi, au boulodrome de Dommartin en période hivernale et à celui de Manziat à partir des beaux jours. Et si les parties se déroulent dans la bonne humeur, elles n'en restent pas moins acharnées, mais se terminent souvent par un petit « casse-croûte » qui réunit tout le monde.

Concours lundi de Pentecôte

La société a une nouvelle fois organisé un concours de boules dit « Gentleman » qui regroupe des équipes interclasses ou interfamilles ou interquartiers, etc. Cette manifestation s'est déroulée le lundi de Pentecôte, comme à l'accoutumée. Elle a rassemblé 26 quadrettes qui se sont affrontées en trois parties dans une très bonne ambiance.

Ecoles de Boules

La société possède une école de boules, depuis 1982, qui réunit des jeunes de 7 à 18 ans. Actuellement, nous possédons une trentaine de jeunes (en collaboration avec les centres de formation de Dommartin et Mézériat) qui pratique le sport boules. Les entraînements se déroulent en hiver à Dommartin et à partir du printemps à Manziat, le

mercredi de 15h30 à 17h et le samedi de 9h30 à 11h avec Guillaume Rude, directeur du centre de formation, aidé de Jacques Benoit, Jérôme Renaud et Michel Vayer. Différents concours ou compétitions ont lieu durant la saison, au niveau collectif ou individuel.

Au niveau des résultats, nos jeunes ont obtenu :

- 1 titre de sous-champion de l'Ain en triples (équipe composée de Jade BENOIT, Tanguy BENOIT, Florent RABUEL et Hugo IRMEL).
- 1 titre de championne de l'Ain en combiné pour Jade BENOIT.
- 1 équipe qualifiée pour les championnats de France des clubs sportifs avec une défaite en 1/8^{ème} de finale contre le futur vainqueur de l'épreuve.
- 4 participations aux championnats de France pour Jade BENOIT (Jade s'est qualifiée en tir de précision, tir progressif, combiné et tête à tête).
- 1 médaille de bronze aux championnats de France de tir de précision pour Jade BENOIT.



Podium championnat de France tir de précision
Jade BENOIT médaille de bronze

CONCOURS & MANIFESTATIONS 2016

Concours officiels :

- Dimanche 31 janvier : 32 quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} division.
- Dimanche 1 mai : 32 doubles 3^{ème} et 4^{ème} division
- Dimanche 1 mai : 16 doubles TD féminin
- Jeudi 26 mai : 32 quadrettes vétérans
- Samedi 6 août : 32 doubles 3^{ème} et 4^{ème} division
- Samedi 12 novembre : 16 quadrettes 3^{ème} et 4^{ème} division

Concours loisirs :

- Lundi 16 mai : concours « Gentleman »
- Lundi 1 août : concours intersociétaires
- Samedi 10 septembre : But d'honneur

Manifestations autres :

- Dimanche 2 octobre : Fête du boudin organisée en collaboration avec l'Union Musicale.

Comité du Boudin



Le Comité du Boudin, émanation de l'Amicale Boule et de l'Union Musicale, organise la Fête du boudin chaque premier week-end d'octobre.

A son origine, au début du siècle dernier, c'était une fête de quartier à la rue Vieille, où on fêtait l'arrivée de l'automne et dégustait les abats de cochon que l'on venait de tuer. Son succès grandissant, elle se déplace au quartier de l'ancienne gare, puis aux Millets sur des emplacements différents et depuis l'an dernier, elle se déroule au centre du village, vers l'Espace du Chêne.

Elle débute le samedi soir par un bal à la Salle des Fêtes, puis le dimanche ce sont 2500 repas qui sont servis dans le gymnase avec la particularité de proposer, au choix du client, un repas complet ou à la carte.

Le dimanche, c'est une course cycliste de catégorie Elite (juste avant les professionnels) sur un circuit sélectif apprécié des coureurs toujours très nombreux en cette fin de saison. L'année prochaine, ce sera le 80^{ème} prix cycliste

du boudin, nous ne manquerons pas de fêter cet événement.

C'est aussi un bal musette gratuit le dimanche après-midi à la salle des fêtes et pour les plus jeunes, les manèges et attractions diverses.

Pour que tout cela fonctionne, c'est une équipe réduite qui, dès le mois de juin, se réunit régulièrement pour préparer la fête et ce sont 230 bénévoles qui s'investissent sur le week-end. Parmi ces bénévoles, il y a bien sûr les sociétaires des deux associations, mais aussi les conjoints et de nombreux amis qui viennent donner la main et sans qui nous ne pourrions pas fonctionner.

Merci à tous ces bénévoles, aux sponsors, à la municipalité, à tous ceux qui œuvrent pour la réussite de cette fête.

Le Président
Guy Renoud Grappin





Depuis 1988, l'association Ain Domicile Services et son personnel qualifié propose des services à la personne sur tout le département de l'Ain. Plus de la moitié des bénéficiaires ont plus de 80 ans, mais l'association propose également ses services aux personnes handicapées, aux actifs et aux retraités.

L'offre du **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile**, est répartie sur 3 domaines :

- **Aide à la vie quotidienne** : l'entretien courant du logement et du linge, garde d'enfants et transport accompagné, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation des repas...
- **Aide à la personne** : aide à l'hygiène, à l'alimentation, aide au lever, au coucher ainsi qu'au déplacement et à la gestion des documents administratifs.
- **Ain Domicile Services propose également un service de transport accompagné avec un véhicule équipé pour personnes à mobilité réduite.**

Roselyne Taponat, Responsable de secteur, anime une équipe de 26 intervenantes à domicile salariées de l'association.

En cas d'impossibilité pour vous déplacer, Mme Taponat propose de venir gratuitement pour définir les besoins et établir un devis. Il est possible de recevoir une aide au financement par le Conseil Départemental ou la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) par exemple.

Conformément à la législation en vigueur en matière de services à la personne, 50% des sommes versées sont déductibles de l'impôt sur le revenu et sous certaines conditions possibilité d'un crédit d'impôt réservé aux actifs.

Contact : Roselyne Taponat - 24 place de l'Eglise - 01400 Châtillon/Chalaronne / 04 74 51 05 23 / 06 74 45 70 00
ads01-rtap@orange.fr / www.ain-domicile-services.fr

Accueil Public : Lundi de 8h à 12h / Mercredi de 8h30 à 11h30 / Jeudi de 8h à 12h et de 13h à 17h / Vendredi de 15h à 17h ou sur rendez-vous.



**Association Intermédiaire
Domicile Services**
Des solutions proches et solidaires




www.services-ain.com

801, rue de la source
01442 VIRIAT CEDEX
04.74.23.23.81
07.87.02.29.06
domicile.services01@gmail.com

-  **Bricolage**
-  **Bâtiment**
-  **Restauration**
-  **Jardinage**
-  **Entretien**
-  **Administratif**

Qui sommes-nous ?

L'Association Intermédiaire Domicile Services est une association créée par le **réseau ADMR**.
Depuis plus de 25 ans, elle recrute des personnes à la recherche d'un emploi et les met à votre disposition en vous proposant des **services de qualité**.

- Nous opérons une **gestion administrative complète** (déclarations sociales, contrats de travail, bulletins de salaires...).
- **Nous accompagnons le personnel** mis à disposition afin d'assurer un service de qualité.
- Vous avez la possibilité d'utiliser des **moyens de paiement adaptés** aux services : C.E.S.U. prépayés, chèques et prélèvements bancaires.



Liste des Associations Locales (constituées LOI 1901)



Amicale Boule	Michel VAYER - 113, Rue de la Résistance	☎ 03.85.36.15.61
Amicale des Supporters du Football Club	Christian CATHERIN - 75, Rue des Garines	☎ 03.85.36.10.01
Amicale Donneurs de Sang Bénévoles	Colette BENOIT - 99, Rue Gardenet - 71000 Mâcon.....	☎ 03.85.29.20.26
Amicale des Sapeurs-Pompiers	Laura VAILLANT - 111, Rue de Serve Vallet	☎ 03.85.31.02.05
Association Gymnastique Manziat (AGM)	Marie-Jo ANDROZ - 409, Rue des Garines.....	☎ 03.85.30.08.14
Société de pêche Le Goujon	Daniel PREVEL - Fayolle - 01190 Chevroux.....	☎ 09.54.83.59.97
Association Parents Elèves Ecole Libre (APEL)	Nathalie BERNARD - 56, Impasse du Sapin - 01190 Ozan.....	☎ 03.85.30.03.56
Club de l'Amitié	Raymonde BENOIT - 122, Rue des Borjons.....	☎ 03.85.30.00.70
Comité du Boudin	Guy RENOUD-GRAPPIN - 45, Impasse des Jacômes	☎ 03.85.36.14.21
Comité F.N.A.C.A. (Anciens d'Algérie)	René BUREL - 147, Rue des Millets.....	☎ 03.85.30.16.32
De Bouche à Oreille (Chorale)	Nelly GUERIN - 1, Chemin des Gouilles - 01190 BOZ.....	☎ 03.85.30.64.55
Essor Bresse Saône (EBS)	Christophe GIBAUD - <u>Siège</u> : Mairie - 01380 Bâgé-le-Châtel	☎ 03.85.31.05.85
FLO'wer	Stéphanie GOLLIN - <u>Siège</u> : 115, Rue des Vignes.....	☎ 06.75.51.26.91
Football Club Manziat (FCM)	Jean-Daniel CATHERIN - <u>Siège</u> : 1, Rue des Grands Cours.....	☎ 03.85.30.01.14
Harmonie La Jeanne d'Arc	Pauline TATON - <u>Siège</u> : 113, Rue des Grands Cours	☎ 06.84.89.53.98
L'arbre de la Vie, Qi Gong	Agnès QUIVET	☎ 03.85.30.19.36
Société de Chasse Le Rappel	Claude GUERIN - 389, Route des Greffets	☎ 03.85.30.08.88
Les Amis de la Loëze	Olivier DEVILLE - 370, Chemin du Moulin Colon	☎ 03.85.36.10.44
Les Amis du Patrimoine	Maurice BROYER - 252, Rue du Baromètre	☎ 03.85.36.10.86
Les Gazàfonds (Moto Club)	Raphaël BENOIT - <u>Siège</u> : 33, Rue Vieille.....	☎ 06.10.87.09.74
Manziat Bad' Loisirs	Olivier FAVRE - 48, Place du marché Emile Méry.....	☎ 06.16.77.47.90
Organisme Gestion Ecole Catholique (OGECC)	Jérôme GAUDET - <u>Siège</u> : 81, Rue des Grands Cours.....	☎ 03.85.30.03.56
Restaurant Scolaire	Agnès CHARPIGNY - <u>Siège</u> : 12, Rue des Grands Cours.....	☎ 03.85.23.91.76
Sou des Ecoles Laïques	Laurent DUCHER - 134, Rue Vieille	☎ 03.85.30.14.67
Tennis Club de Manziat	Stéphane GONOD - Le Bourg - 01190 Ozan.....	☎ 06.84.23.69.19
Union Musicale	Roland RENOUD-GRAPPIN - 138, Route des Semalons.....	☎ 03.85.33.46.27

Autres organismes

Bibliothèque Municipale	<u>Siège</u> : 1, Rue des Grands Cours	☎ 03.85.23.94.16
Conseil de Fabrique de la Paroisse	Daniel BENOIT - 32, Chemin du Pré du By	☎ 03.85.30.04.09
Paroisse (Equipe Animatrice)	André BERARDAN - 75, Chemin des Penards.....	☎ 03.85.36.10.31
Les Amis de la Résistance	Daniel PONTIUS - 42, Impasse de la Résistance.....	☎ 03.85.30.10.63

Renseignements Utiles

MAIRIE

48 place du Marché Emile Méry - 01570 MANZIAT

Tel : 03 85 23 91 77

Courriel : mairie@manziat.fr - Site internet : www.manziat.fr

Horaires d'ouverture au public :

Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 19 h

Jeudi de 9 h à 12 h

Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Le Maire reçoit sur rendez-vous.

La Secrétaire de Mairie reçoit sur rendez-vous

NUMÉROS D'URGENCES

- POMPIERS : 18

- SAMU (urgence médicale) : 15

- GENDARMERIE de St-Laurent-sur-Saône : 03 85 22 80 50

- En cas d'urgence : 17

- Toutes URGENCES : 112

NUMÉROS UTILES

SAUR : 08 10 81 10 37 (Urgences : 03 85 51 46 90)

EDF : 3929 ou 0800 123 333

GDF : 0810 800 801

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE BÂGÉ

50 Chemin de la Glaine - 01380 BAGE-LE-CHATEL

Tél. : 03 85 36 37 18 - www.ccpaysdebage.fr

DÉCHETTERIE : 03 85 30 01 36

Horaires d'ouverture : Hiver (du 1^{er} octobre au 31 mars)

Lundi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 18 h

Samedi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

Horaires d'ouverture : Été (du 1^{er} avril au 30 septembre)

Lundi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 13 h 30 à 19 h

Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h

Accès obligatoire avec la carte (comme pour la plateforme de compostage)

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Horaire et jour de relevage à Manziat : à partir de 6 h le jeudi

PRÉFECTURE DE L'AIN

45 Avenue Alsace-Lorraine - 01012 BOURG EN BRESSE

Tél. : 04 74 32 30 00 - Serveur vocal : 04 74 32 30 30

Horaires d'ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

Accueil tél. : permis de conduire, carte grise, passeport, le matin uniquement.

www.ain.pref.gouv.fr - courriel : courrier@ain.pref.gouv.fr

SERVICE PUBLIC TOUTE DEMANDE : 3939

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

1 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 94 16

Site internet : www.ccpaysdebage.fr/bibliotheques

courriel : bibliotheque.manziat@orange.fr

Horaires d'ouverture :

- mercredi de 14 h à 15 h 30

- jeudi de 9 h 30 à 10 h 30 et de 16 h 30 à 18 h 15

- vendredi de 15 h 45 à 17 h 30

- samedi de 10 h à 11 h 30

ECOLE PUBLIQUE

116 Rue de l'Église - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 91 75 - Directeur : M. Julien JAMBON

ECOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH

81 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 30 03 56 - Directrice : Mme Emmanuelle MATRAY

RESTAURANT SCOLAIRE

12 Rue des Grands Cours - 01570 MANZIAT

Tél. : 03 85 23 91 76

ASSISTANT(E) SOCIAL(E)

Point accueil solidarité ST-LAURENT-SUR-SAÔNE

Rue Henri Romans Petit - 01750 ST-LAURENT-SUR-SAÔNE

Tél. : 03 85 39 12 71

PÔLES PETITE ENFANCE INTERCOMMUNALES

15 Chemin du Grand Chêne

01380 BÂGÉ-LA-VILLE

70 Impasse de la Croix du Creux

01750 REPLONGES

Multi-accueil : Courriel : multi.accueil@ccpaysdebage.fr

Tél. : 03 85 32 36 10

Tél. : 03 85 31 13 43

Relais Assistants Maternels RAM D'AME : (Courriel : relais@ccpaysdebage.fr)

Tél. : 03 85 32 36 11

Tél. : 03 85 31 13 42

Ludothèque GARE AUX JEUX : (Courriel : ludotheque@ccpaysdebage.fr)

Tél. : 03 85 32 36 12

Tél. : 03 85 31 13 44

SERVICE SANTÉ

Cabinet médical : 106 Impasse de Bichâteau - Tél. : 03 85 36 12 12

Cabinet des Infirmiers : 24 Route d'Asnières - Tél. : 03 85 30 15 16

Cabinet des Infirmiers de Vésines :

1121 Grand'Route - Tél. : 03 85 30 02 53

Dentiste Yves LAY : 74 Ruelle du Jardin - Tél. : 03 85 36 13 60

Diététicienne : 1175 Grand'Route - Tél. : 06 15 62 76 26

Pharmacie : 1318 Grand'Route - Tél. : 03 85 36 14 15

Orthophoniste : 1121 Grand'Route - Tél. : 03 85 37 65 19

Ostéopathe : 1175 Grand'Route - Tél. : 03 45 87 09 24

RÉGIE DÉPARTEMENTALE DES TRANSPORTS DE L'AIN

Agence de PONT-DE-VAUX - ZI Vernay Fumet - 01190 GORREVOD

Tél. : 03 85 30 30 10 - www.rdtain.fr

Horaires d'ouverture : de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 45

TRÉSORERIE DE SAINT-LAURENT-SUR-SAÔNE

Place Pierre Casimir Ordinaire - 01750 ST-LAURENT-SUR-SAONE

Tél. : 03 85 38 44 06 - Tél. : 0 810 20 12 01

Impôts service : 0 810 467 687

Centre et recette principale des impôts : 03 85 39 96 00

PÔLE EMPLOI

Agence Pôle emploi généraliste de BOURG-EN-BRESSE :

323, Avenue de Parme - 01000 BOURG-EN-BRESSE Cedex

Tél. unique candidats : 3949

Tél. unique employeurs : 3995

Site internet : www.pole-emploi.fr

Ouverture du site :

- Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 16 h 15

- Le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30

CONSULTATION DES PLANS DU CADASTRE (SERVICE GRATUIT)

www.cadastre.gouv.fr

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Tél. : 03 85 39 09 90 entre 8 h et 18 h

Ce service, assuré par l'hôpital de St-Laurent-sur-Saône, s'adresse aux personnes de plus de 60 ans ou handicapées.

CORRESPONDANTS DE PRESSE

Le Progrès de l'Ain : Daniel PONTIUS - Tél. : 03 85 30 10 63

Le Journal de Saône-et-Loire : Josette ROBIN

josette.robin@free.fr - 06 14 55 65 63 - 03 85 31 04 58

La Voix de l'Ain : Manziat : Eric BERNET

Tél. : 06 89 43 02 67 - bernet.eric@club-internet.fr

Les 5 Continents

10 ans



20 ans



30 ans



40 ans



Conscrits
Manziat
2015



50 ans



60 ans



70 ans



90 ans



80 ans

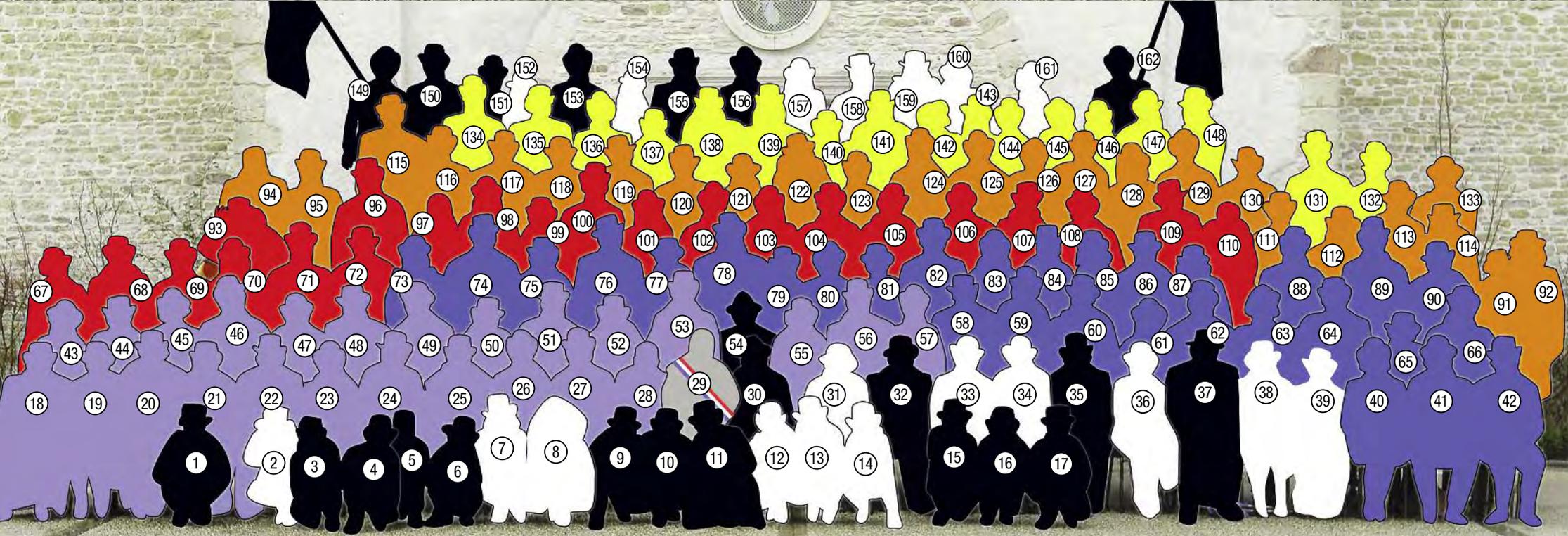


MANZIAT 2015



LES CONSCRITS DES CLASSES EN 5

15 Février 2015



- | | | | | | |
|--------------------------|------------------------|--------------------------|--------------------------|----------------------------------|--------------------------|
| 1 LARDET Timothé | 28 COMBALIER Jean | 55 THOMAS Raymonde | 82 ROUX Pierre | 109 MAURIZE Eric | 136 BORNAREL Olivier |
| 2 FAYARD Laura | 29 LARDET Denis, maire | 56 FERRAND Jean-Paul | 83 CLAUZEL Brigitte | 110 LABRIAK Naziha | 137 TATON Julie |
| 3 THIVENT Raphaël | 30 NILLOU Louis | 57 BROYER Thérèse | 84 BORNAREL Michel | 111 VAGNARELLI Jean-Louis | 138 BOURDON Mathilde |
| 4 ROLAND Joshua | 31 PARISSET Madeleine | 58 DESMARIS Patrick | 85 FAVRE Marie-Odile | 112 CORRAND Virginie | 139 REBOUX Emmanuel |
| 5 FERRAND Kévin | 32 CORRAND Gilbert | 59 BOURDON Michèle | 86 TATON René | 113 CORRAND Fabrice | 140 DODARD Fanny |
| 6 WNEK Matthias | 33 BENOIT Raymonde | 60 BROYER Pascal | 87 MARGUIN Chantal | 114 BERNARD Stéphanie | 141 DARBON Julie |
| 7 REMY Marie | 34 PREVEL Simone | 61 CHANTIN Annie | 88 CATHERIN Christian | 115 BENOIT Raphaël | 142 SANTIAGO Marlène |
| 8 MORETTY Tâm | 35 RATTON Henri | 62 FAVRE Serge | 89 BERTHELET Jean-Paul | 116 JANAUDY Laurent | 143 BOUCHOUX Amandine |
| 9 COLAS Noé | 36 CORDIER Aline | 63 PELLETIER Michèle | 90 CATHERIN Michel | 117 CHAVY Patrick | 144 BATAILLARD Gergory |
| 10 ZYGMANOWSKI Alexandre | 37 CORDIER Maurice | 64 BUGNOT Yves | 91 JOSSERAND Angélique | 118 VERVIER Jérôme | 145 MONIN Sophie |
| 11 BERNIGAUD Léa | 38 BOYAT Suzette | 65 BARDIN Colette | 92 HYON Angèle | 119 PREVEL Régis | 146 PERDRIX Emilie |
| 12 TERRENOIRE Samuel | 39 ROUX Renée | 66 ROLLET Guy | 93 CATHERIN Martine | 120 DUBY Dominique | 147 BROYER Anaël |
| 13 CHAVANON Ophélie | 40 LAVENTURE Yvette | 67 RENAUD Fabienne | 94 BENOIT Samuel | 121 DUBY Magali | 148 PERRUSSET Mathieu |
| 14 PERNIN Lola | 41 DUBUISSON Christian | 68 ZYGMANOWSKI Christine | 95 GRISOLLET Ludovic | 122 BENOIT Christelle | 149 BERRY Baptiste |
| 15 REVEL Nolan | 42 TATON Jean Louis | 69 BENOIT Laurent | 96 FERRAND Thierry | 123 BOUCHOUX Daphnée | 150 BOYAT Alexis |
| 16 BOYAT Lucas | 43 BOYAT Renée | 70 FATTIER Claire | 97 BOYAT Martine | 124 SIBELLAS Corinne | 151 GUICHARD Axel |
| 17 DA SILVA Gaspard | 44 DUVERNAY André | 71 DUBY François | 98 FEYEUX Sylvie | 125 COUDURIER CURVEUR Jean-Marie | 152 RATTON Lucie |
| 18 GREFFET Henri | 45 BOURDON Colette | 72 PONTIUS Christian | 99 TOUZOT Claudine | 126 BOYAT Emeric | 153 BOYAT Timothé |
| 19 PONTIUS Yvette | 46 FERRAND Gérard | 73 PELLETIER Jocelyne | 100 PELLETIER Emmanuel | 127 CHARPIGNY Fabrice | 154 DODET Léa |
| 20 GONOD André | 47 BORJON Jeannine | 74 BROYER Dominique | 101 PELLETIER Isabelle | 128 LIMANDAS Isabelle | 155 FATTIER Emeric |
| 21 BURDY Nicole | 48 CHAVY Michel | 75 BENOIT Anne-Marie | 102 GRISOLLET Eric | 129 LIMANDAS Cédric | 156 TOUZOT Alexandre |
| 22 BERRY Jean | 49 CORDIER René | 76 PAGNON Jean Claude | 103 NEVORET Frédérique | 130 BERNARD Emmanuel | 157 ZYGMANOWSKI Mathilde |
| 23 PY Mireille | 50 GIRARD Jocelyne | 77 FOUCHÉY Hélène | 104 BENOIT Thierry | 131 Darbon Florian | 158 CHAMBARD Magaly |
| 24 DEVEYLE Jacques | 51 FEYEUX René | 78 GREFFET Jean Paul | 105 VAILLANT Nicole | 132 DOUARD Nicolas | 159 DIOCHON Manon |
| 25 RAPHARD Patrice | 52 NUGUE Raymonde | 79 BENOIT Marie-Josèphe | 106 RATTON Didier | 133 PHILIPPOT Nicolas | 160 BORNAREL Bénédicte |
| 26 RENAUD Jeannine | 53 BOITEL Christian | 80 JOSSERAND Gilles | 107 DESGRANGES Geneviève | 134 PAUGET Alexis | 161 CATHERIN Marine |
| 27 BENOIT Bernard | 54 PROMONET Maurice | 81 BOYAT Yvette | 108 DESMARIS Mireille | 135 BENOIT Emmanuel | 162 BROYER Nathan |